

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'ANNÉE 2024



I SOMMAIRE

- 4** Rapport moral
- 6** Valeurs
- 8** Principaux partenaires
- 10** Synthèse des activités
- 19** Organigramme
- 20** Utopia 56 en chiffres
- 22** Activités menées au sein des antennes
 - 22** Calais et Grande-Synthe
 - 32** Lille
 - 38** Paris
 - 54** Rennes
 - 62** Toulouse
 - 68** Tours
- 76** Plaidoyer et communication
 - 78** STEP UP : plaidoyer MNA & jeunes majeur·es
 - 84** Plaidoyer général
 - 94** Communication
- 100** Structuration interne
- 104** État financier
- 112** Perspectives 2025
- 116** Lexique & acronymes

I RAPPORT MORAL DES CO-PRÉSIDENTES

FANNY HADDAD, LOAN CHAU, COPRÉSIDENTES D'UTOPIA 56

En 2024, a été promulguée la **loi Asile et immigration** avec pour objectif de contrôler l'immigration et d'améliorer l'intégration. Elle a surtout eu pour conséquence de précariser, encore plus, les personnes exilées. Les critères de régulation sont devenus plus stricts, exigeant par exemple une maîtrise plus poussée du français sans pour autant faciliter l'accès aux cours de FLE souvent payants. Ceux dispensés par l'OFII ont même été réduits. Les cours gratuits sont assurés par des associations et sont surchargés de demandes d'inscription.

La France a également accueilli les **Jeux Olympiques et Paralympiques**. Cette compétition internationale incarne parfaitement l'ambivalence de notre société : un monde occidental qui promeut les valeurs de l'olympisme, d'entraide et applaudit la solidarité tout en excluant les personnes en situation d'exil ou de rue hors de l'espace public, évitant ainsi d'avoir à leur tendre la main.

Alors que, dans le monde, les partis d'extrême-droite et le populisme emportent plus d'adhésion, voire le pouvoir, notre association cherche à influencer la politique de l'Etat. C'est pourquoi, l'été dernier, lors des **élections législatives**, Utopia 56 s'est positionnée politiquement pour la première fois et a mobilisé ses réseaux pour soutenir un mouvement. Bien que le caractère apaisant soit affirmé, le conseil d'administration a souhaité afficher sans équivoque nos idées, afin de contrer le risque de voir la France basculer vers une politique contraire à nos valeurs.

Ainsi pour les personnes en situation d'exil à la rue, les équipes de l'association ont continué à faire preuve de :

- **Empathie** pour aller quotidiennement, dans chacune des 7 antennes de l'association, à la rencontre des personnes, orienter, conseiller, aider par un mot, une tasse de thé ou du matériel de couchage.
- **Inventivité** pour trouver des solutions de mise à l'abri des personnes, avec la demande de réquisition de locaux disponibles, le détournement de fonction de lieux mis à disposition par des propriétaires (bureaux, parking, locaux commerciaux)
- **Audace**, en demandant au Pape de mettre à disposition le patrimoine immobilier du clergé.
- **Combativité** pour rendre visible la situation des personnes à la rue, notamment avec l'organisation de campements sur des lieux publics passants et lors des JO de Paris
- **Ténacité** lors de l'accompagnement des familles et des mineur.e.s pour faire valoir leurs droits, leur donner accès à l'école et aux soins.
- **Patience** avec le lancement de plusieurs contentieux et référés pour faire reconnaître les droits des personnes en situation d'exil à la rue et pour faire reconnaître l'illégalité et l'injustice de certaines actions de l'Etat.



En 2024, pour ne mettre en péril ni l'association ni la santé de nos équipes, nous avons fait le choix :

- De travailler sur l'amélioration de l'organisation des équipes, la répartition des activités entre les personnes de l'équipe nationale.
- De ré-orienter les actions de chaque antenne vers l'essentiel, à la mesure de la capacité des équipes.
- De recruter une nouvelle équipe de personnes dédiée au volet contentieux et aux signalements des pratiques abusives de l'Etat.
- De consolider le lien avec nos donateurs particuliers.
- D'améliorer la communication entre chacun et chacune.

Finalement en 2024, nous avons poursuivi nos missions d'**alerte, de sensibilisation, de mobilisation citoyenne**. Nous avons permis aux citoyen-ne-s de montrer et de concrétiser par l'action leur solidarité et leur respect des personnes en situation d'exil ou de détresse. Nous avons maintenu notre présence et nos actions d'aide humanitaire à Calais, Grande Synthe, Lille, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, tout en essayant de proposer un cadre de travail serein pour nos équipes.

Aussi nous tenons à **remercier l'ensemble des membres de l'association** (bénévoles, hébergeurs et hébergeuses, stagiaires, volontaires en services civiques, apprenti.e.s, salarié.e.s, adhérent.e.s) **et l'ensemble des mécènes** (donateur.ices particulier.e.s, associations, fondations, entreprises) pour leur soutien et leur adhésion aux valeurs de l'association, dont le socle est **le respect de la dignité des personnes**.

I LES VALEURS D'UTOPIA 56

Utopia 56 est une association de mobilisation de citoyen·nes venant en aide aux personnes exilées, ainsi qu'aux personnes isolées et sans-abri, partout où l'urgence l'exige.

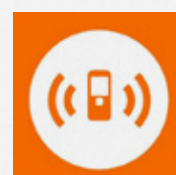
Chacune des sept antennes d'Utopia 56 organise ses missions autour de valeurs communes, que toutes s'engagent à respecter et à mettre en œuvre :

L'entraide et la solidarité à travers la promotion de l'engagement bénévole citoyen. À Utopia 56, nous défendons l'idée que faciliter le bénévolat pour des actions de soutien au plus proche des personnes exilées permet une meilleure prise de conscience des conditions indignes dans lesquelles ces personnes se retrouvent à leur arrivée en France. Après avoir pu constater elles-mêmes et eux-mêmes ces conditions sur le terrain, les bénévoles sont sensibilisé·es et plus à même de dénoncer ce non-accueil, et sensibiliser à leur tour un plus grand nombre de personnes. Cette prise de conscience permet ensuite des actions de dénonciation et de sensibilisation plus efficaces.

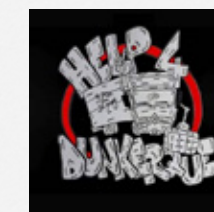
La lutte contre la précarité et en faveur de la dignité pour les personnes exilées, en rendant visibles les conditions d'accueil de ces dernières années en France par le biais notamment du plaidoyer. Chaque jour et chaque nuit, nos équipes sont sur le terrain, dans différentes régions de France. Elles observent des situations, collectent des témoignages, comptabilisent des données et permettent ainsi de dénoncer les conditions de vie dévastatrices et les procédures administratives aberrantes, auxquelles sont contraintes une grande partie des personnes exilées. Ces témoignages alimentent ensuite un plaidoyer, des rapports ou encore des recours devant le tribunal administratif.

L'écoute et le respect des histoires et projets de vie de chaque personne à qui nous venons en aide, afin de leur offrir un support et un suivi en cohérence avec leur vécu et leurs projets.

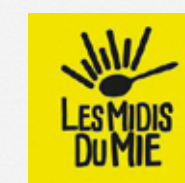
I PRINCIPAUX PARTENAIRES



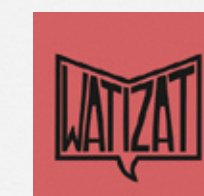
fonds de dotation agnès b.



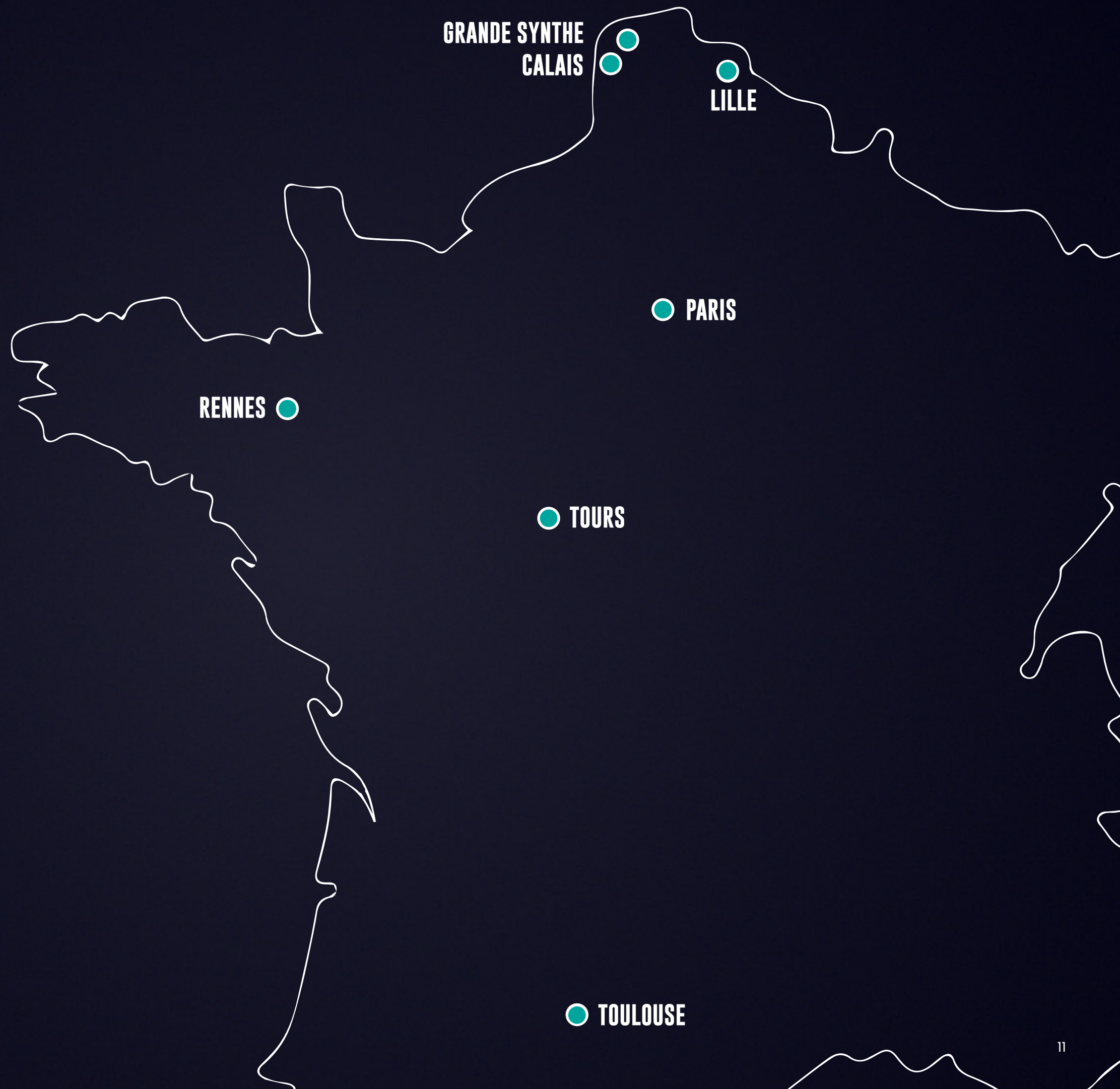
INTÉRÊT
À AGIR



Network of
European
Foundations



| SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS D'UTOPIA 56



MARAUDES ET DISTRIBUTIONS

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

HÉBERGEMENT SOLIDAIRE

PLAIDOYER COMMUNICATION

SENSIBILISATION COLLECTE DE DONS

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES

I NOS ACTIVITÉS D'URGENCE

LES MARAUDES ET DISTRIBUTIONS

Utopia 56 répond aux besoins d'urgence des personnes survivant dans la rue qu'ils soient matériels ou alimentaires via des distributions d'urgence ; mais aussi juridiques ou sociaux en informant ces personnes sur leurs droits et en les orientant vers les structures adaptées.

Ces temps de distribution et d'orientation sont le moyen de créer du lien social avec les personnes accompagnées. Nous nous adaptons à la situation locale, au tissu associatif existant et aux besoins détectés. La forme de nos actions évolue donc régulièrement afin de rester la plus adéquate possible.



L'ACCOMPAGNEMENT

Depuis plusieurs années, nous faisons des accompagnements individualisés qu'ils soient de courte durée comme un transport vers les dispositifs de soins et de santé ou de long terme avec des permanences sociales, administratives ou juridiques dans certaines antennes.

Cet accompagnement individuel va diminuer car l'association n'a plus la capacité de maintenir des équipes dédiées.

Pour y pallier, nous continuerons à orienter les personnes vers des acteur.ices et structures spécialisées.





L'HÉBERGEMENT SOLIDAIRE

Quand les dispositifs officiels sont saturés (115 et Aide sociale à l'enfance), nous pouvons proposer des solutions d'hébergement d'urgence pour la nuit aux personnes les plus vulnérables que nous rencontrons : familles, femmes seules ou avec enfants, couples et mineur.es non accompagné.es.

I HÉBERGEMENT SOLIDAIRE

Nos possibilités d'hébergement varient donc selon les disponibilités de nos bénévoles et partenaires. Nous bénéficions d'un réseau d'hébergeuses et hébergeurs solidaires ainsi que des partenariats (paroisses, nuitées d'hôtel financées par des partenaires, etc.).

Nous pouvons également proposer un hébergement solidaire pour les mineur.es non accompagné.es le temps de leur recours grâce à un réseau d'hébergeur.ses solidaires long-terme et de partenaires dédiés.

Il nous arrive enfin de proposer des solutions pour les jeunes majeur.es que nous avons suivis lorsqu'ils étaient mineur.es ou qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance le temps que leur situation se stabilise. Ces solutions sont néanmoins peu nombreuses.



NOS LIEUX D'HEBERGEMENTS

I LIEU D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ALTERNATIF (LHUA)

Depuis fin 2022, nous bénéficions de mises à disposition gratuites de biens immobiliers temporairement vacants. Cela nous a notamment permis d'ouvrir des lieux d'hébergement d'urgence alternatif (LHUA) dans lesquels sont mis à l'abri chaque soir, en urgence, plusieurs dizaines de personnes en situation de rue. Ces lieux n'ont pas vocation à être des hébergements de long terme ou des accueils de jour. Ils ne sont d'ailleurs ouverts que durant les nuits.

I LES MAISONS D'ACCUEIL POUR MNA

Nous gérons une maison d'accueil pour mineur.es non accompagné.es à Tours dont l'objectif est de sortir ces jeunes de la rue, en leur offrant un hébergement, tout en leur proposant un accompagnement global (administratif, juridique, social, médical, psychologique, scolaire, culturel et sportif), en vue d'une prise en charge par les dispositifs de protection à l'enfance, et sur le long terme, d'une intégration sociale et professionnelle.

PLAIDOYER, MOBILISATION ET SENSIBILISATION

LE PLAIDOYER

En complémentarité de nos actions de terrain, nous portons un plaidoyer pour améliorer les conditions de vie des personnes exilées et sans-abri de manière pérenne et pour pointer les dysfonctionnements des dispositifs mis en place par l'État, les politiques qu'il mène, principalement d'invisibilisation et de "zéro point de fixation", et le non-respect des droits fondamentaux des personnes en situation d'exil, notamment ceux des mineur.es non accompagnés.es

Une grande partie de nos actions de plaidoyer prend la forme d'actions en justice afin de défendre les droits fondamentaux des personnes exilées, ainsi que la liberté d'action associative.

Notre plaidoyer se construit à partir des données que nous collectons au quotidien et en collaboration avec de nombreux·ses acteur·rices associatif·ves, ainsi qu'avec les conseils de plusieurs avocat·es. Nous nous attachons à affiner notre collecte des données et son exploitation en utilisant des outils de plus en plus précis.

Ces données sont un moyen de documenter les réalités rencontrées notamment en termes de personnes rencontrées et accompagnées. Elles permettent aussi d'alerter sur les abus et violences subies par les personnes en détresse et par les bénévoles. Elles sont ensuite valorisées dans notre plaidoyer.

LA MOBILISATION ET LA SENSIBILISATION

Utopia 56 se définit depuis ses origines comme une association de mobilisation citoyenne. La très grande majorité des personnes engagées à nos côtés sont des bénévoles. Ils permettent la bonne tenue de nos activités dans toutes les antennes et leur régularité. Ils sont également les meilleur·es ambassadeur·ices des conditions d'accueil et de survie des personnes exilées et sans-abri.

Ces citoyen·nes, grâce à leur expérience de bénévolat, affirment la nécessité d'agir et d'œuvrer pour un accueil solidaire. Soucieux·ses d'alerter le plus grand nombre de nos concitoyen·nes, nous attachons une grande importance à la sensibilisation en permettant à toute personne de nous rejoindre pour aider, en parlant de nos actions et des situations de détresse et en donnant la parole et/ou portant la voix des personnes exilées et sans-abri, trop souvent invisibilisées.

ACTIVITÉS SUPPORT

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES

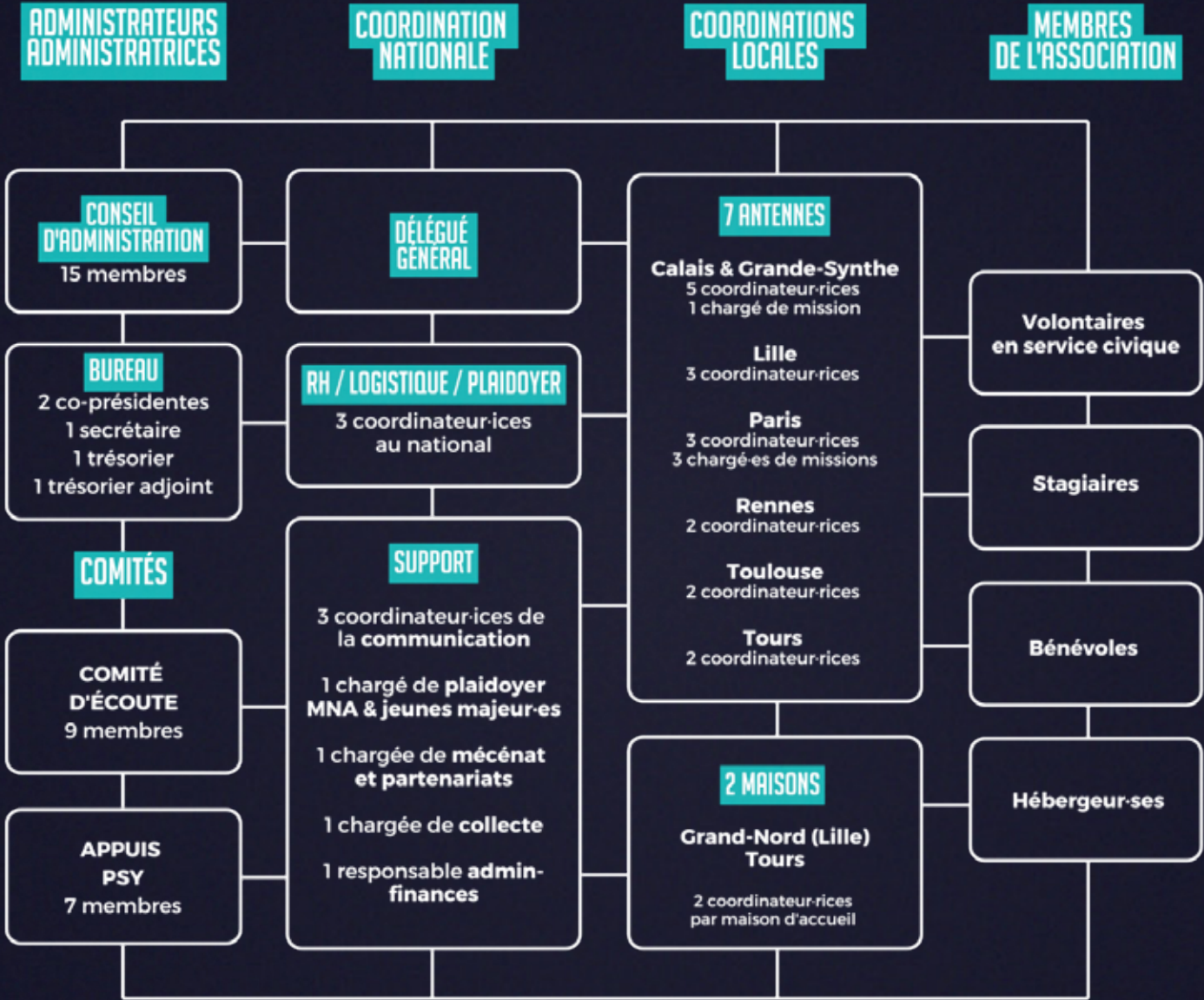
Dès lors qu'un·e nouveau·elle bénévole rejoint Utopia 56, il·elle bénéficie d'une formation de base, un accompagnement et un encadrement dispensés par les équipes de l'association. En sus de ce minimum, nous proposons et mettons à disposition de chacun·e un accompagnement psychologique, des formations spécifiques et thématiques, ainsi que des outils.

LA COLLECTE DE DONS EN NATURE

Une majeure partie des produits que nous distribuons provient des collectes de dons en nature (vêtements, produits d'hygiène, nourriture, tentes, etc.) réalisées auprès des particulier·es, lors d'événements, dans des entreprises, ou directement dans des magasins partenaires (Monoprix, Biocoop, Decathlon, etc.), ainsi que d'associations partenaires (Emmaüs, Armée du Salut, Action Contre la Faim, etc.).



ORGANIGRAMME



I L'ANNÉE 2024 D'UTOPIA 56 EN CHIFFRES

PLUS DE 37 000 PERSONNES AIDÉES

I CHIFFRES SUR LE TERRAIN

Près de 3 000 maraudes – environ 8 maraudes par jour
Près de 132 000 repas distribués
Plus de 3 000 tentes distribuées
Près de 16 000 couvertures et sacs de couchage distribués

I FOCUS MINEUR·ES NON ACCOMPAGNÉ·ES

Plus de 5 700 MNA rencontrés toutes antennes confondues :

- 810 à la frontière franco-britannique
- 320 à Lille
- 4 050 à Paris
- 100 à Rennes
- 320 à Toulouse
- 100 à Tours

Plus de 675 MNA hébergés à Lille, Paris, Rennes, Tours

I FOCUS FAMILLES, COUPLES, FEMMES SEULES

Plus de 5 080 familles, couples et femmes seules accompagnés,es,
soit plus de 12 300 personnes aidées
dont plus de 4 860 femmes et plus de 5 385 enfants

Plus de 3 600 personnes hébergées
dont plus de 1 650 enfants en famille.
Hébergement pour 10 nuits en moyenne.

I 52 CONTENTIEUX LANCÉS

I LA COMMUNAUTÉ UTOPIA 56

Près de 3 500 bénévoles
41 salarié·es à la fin 2024
Plus de 400 hébergeur·ses solidaires
6 000 adhérent·es 2024
Plus de 25 000 adhérent·es depuis la création d'Utopia 56

I NOS RÉSEAUX SOCIAUX (JANVIER 2025)

INSTAGRAM : 102,6 K followers

20,4 K : @utopia.56
58,6 K : @utopia56paris
9,6 K : @utopia56calais_gs
4,2 K : @utopia56rennes
5 K : @utopia56lille
3,3 K : @utopia56toulouse
1,5 K : @utopia56tours

FACEBOOK : 67,2 K followers sur Facebook :

30 K : Utopia 56
11 K : Utopia 56 Paris & Ile de France
6,9 K : Utopia 56 Calais et Grande-Synthe
6,3 K : Utopia 56 Rennes
6,2 K : Utopia 56 Tours
5 K : Utopia 56 Lille
1,8 K : Utopia 56 Toulouse

X (TWITTER) 44,9 K followers – @utopia_56

LINKEDIN 15 K followers – Utopia 56

TIK TOK 3 K followers – Utopia 56

PRESSE : Plus de 865 articles mentionnant Utopia 56 en 2024
(source : EUROPRESS)

I CALAIS ET GRANDE SYNTHE

■ L'année 2024 a été la plus meurtrière à la frontière franco-britannique. Chaque jour, des milliers de personnes exilées survivent dans des campements informels aux conditions indignes dans l'attente de traverser la Manche en bateaux ou en camions pour rejoindre le Royaume-Uni. Ils et elles se déplacent de plus en plus vers le sud de la côte pour ne pas être entravé.es dans leur départ par la présence des forces de l'ordre. Mais cela rallonge le temps en mer et augmente donc les risques.

Cette traversée dangereuse est d'ailleurs souvent organisée par des réseaux de passage et de traite d'être humains. Les naufrages et les échecs sont fréquents et traumatisants. Ils contraignent les personnes à attendre dans les campements avant de retenter le voyage.

Depuis 2015, les équipes d'Utopia 56 sont présentes sur le littoral pour apporter une aide matérielle d'urgence, informer les personnes des risques liés à la traversée et dénoncer les violations de droits humains et violences policières.





2024, L'ANNÉE LA PLUS MEURTRIÈRE DURANT LES TRAVERSÉES

EN AMONT DES TRAVERSÉES, PRÉVENIR LES RISQUES ET RÉPONDRE MATÉRIELLEMENT AUX URGENCES

Fin 2024, environ 600 personnes survivaient dans les campements à Grande-Synthe et entre 400 et 500 à Calais.

En journée, les équipes des deux antennes ont réalisé plus de 350 maraudes sociales dans les campements pour rencontrer les personnes et être identifiées.

C'est l'occasion pour elles de distribuer les numéros d'astreinte d'Utopia 56 et d'Alarmphone, joignables n'importe quel jour et à n'importe quelle heure. Elles répondent aux questions des personnes et font de la prévention des risques liés à la traversée.

Elles peuvent également orienter les personnes les plus vulnérables vers d'autres acteurs associatifs ou vers des dispositifs de soin ou de droit commun selon les besoins.

Le numéro d'urgence peut être utilisé par les personnes lorsqu'elles ont besoin de matériel et qu'aucun autre acteur associatif spécialisé dans la distribution n'est disponible. Nous intervenons donc principalement la nuit ou le weekend. Dans ce cadre, nous avons réalisé plus de 1300 maraudes d'urgence durant lesquelles près de 900 tentes, 3 400 couvertures et 1 800 couvertures de survie ont été données.

A Grande Synthe, lorsque la météo est favorable aux traversées, nous nous plaçons aux abords d'un arrêt de bus desservi par la ligne longeant la côte, empruntée massivement par les personnes s'apprêtant à prendre la mer.

Nous distribuons alors des flyers de sensibilisation aux comportements à adopter en mer ainsi que les numéros de téléphone d'astreinte de notre association et d'Alarmphone, rappelant que nous pouvons être joints en cas de détresse. L'objectif est de limiter les prises de risques et de proposer une solution fiable et sécurisante en cas de détresse.

DES TRAVERSÉES TOUJOURS PLUS NOMBREUSES ET DANGEREUSES

L'année 2024 a été marquée par l'augmentation de 25% du nombre de traversées par rapport à l'année précédente, s'élevant à près de 37 000 avec un pic en octobre concentrant la traversée de 5 000 personnes.

695 bateaux ont effectué la traversée et ont été enregistrés par les garde-côtes anglais avec une moyenne de 53 personnes à bord, mais allant jusqu'à 70-80 personnes dans certains cas. Les interventions policières sur les plages qui se terminent parfois par des endommagements de matériel et notamment des bateaux, favorisent ce phénomène de surpopulation à bord.

De plus, ces interventions sur la terre ferme poussent les passeurs à stationner avec leurs bateaux au large, obligeant les personnes à les rejoindre à la nage. Si cela augmente considérablement les risques d'hypothermie et de noyade, cela provoque également des mouvements de foule parfois mortels sur les plages. Ces interventions sont, enfin, à l'origine de l'élargissement des zones de départ.

ELARGISSEMENT DES ZONES DE DÉPART

Comme l'année dernière, les zones de départ des traversées en bateau ont continué à s'étendre tout le long du littoral.

Les départs sont désormais davantage concentrés autour de Boulogne-sur-Mer et malgré la présence de notre partenaire Osmose 62 localement, nous devons très régulièrement nous y rendre car les besoins sont particulièrement importants. Nous avons reçu 11 appels de détresse en mer entre Dieppe et Berck et même plus au sud, comme vers Abbeville ou dans la Baie de Somme (à plus d'une heure quinze de trajet de Calais) voire au Havre.

Cet éloignement des points de départ – dû en grande partie au renforcement de la présence des forces de l'ordre – rend notre travail plus difficile, notamment car les déplacements sont plus longs et le ravitaillement en matériel prend plus de temps. Cela met également les personnes davantage en danger : plus grandes distances à parcourir, plus de risques d'hypothermie ou de chavirement du bateau, trop peu de bateaux de secours pour couvrir toute la zone, etc.

Lorsque nous intervenons auprès des personnes n'ayant pas réussi à traverser, nous faisons face à des situations de détresse accrues.

Durant l'hiver, les fenêtres de traversée sont souvent plus réduites et, à l'inverse, les personnes font beaucoup d'aller-retours entre les points de départ des traversées plus au sud et leurs lieux de vie à Calais et Grande-Synthe.

Les personnes sont donc très mobiles et remontent parfois en longeant la côte dans des zones plus difficiles d'accès, notamment pour les véhicules. Il est donc plus complexe de les repérer, mais aussi de les atteindre pour leur venir en aide.

I LA MISSION LITTORALE AU COEUR DE NOTRE ACTION

L'augmentation du nombre de traversées et de tentatives échouées augmente mathématiquement le nombre d'appels de détresse reçus par nos équipes. La mission littorale est donc, aujourd'hui, la majeure partie de notre activité à la frontière.

Nous avons reçu près de 700 appels pour des tentatives de passage ratées, ce qui représente au moins 16 600 personnes et nous sommes intervenu.es 680 fois. Parmi ces personnes on compte au moins 860 enfants, 1 000 MNA dont un tiers de filles et 1 000 femmes. Après ces interventions, nous prévenons les secours pour que l'Etat prenne en charge ces personnes en détresse. Par ailleurs, nous sommes intervenus 160 fois à distance, en prévenant les secours, pour 480 personnes coincées dans des camions.

Notre action est donc adaptée aux différentes voies de passage empruntées par les individus.

Nous avons également réalisé plus de 115 maraudes sillonnant le littoral, plusieurs fois par semaine, principalement quand la météo est favorable aux traversées, pour venir en aide aux personnes en détresse, parfois trempées et en hypothermie suite à un échec de traversée.

Nous leur fournissons, dans la mesure du possible, des vêtements et des chaussures sèches, de la nourriture et des couvertures de survie. Là, nous avons rencontré au moins 7 700 personnes, comptées parmi les personnes ayant appelé après avoir échoué. Parmi elles, 135 MNA.



UNE POLITIQUE TOUJOURS PLUS RÉPRESSIVE

I DES PRATIQUES POLICIÈRES VIOLENTES, FACTEUR DE RISQUE LORS DES DÉPARTS

Depuis l'été 2024, la présence des forces de l'ordre s'est considérablement renforcée à la frontière. Elles sont plus de 1 800 déployées chaque jour (ils étaient 1 000 jusque-là).

Ce maillage intensif favorise l'étalement des départs sur la côte pour éviter d'être intercepté·Es par les forces de l'ordre avant l'embarquement. Ils sont également de mieux en mieux équipés (caméras infra-rouges, drones, buggys, etc.) et ont parfois recours à des techniques d'endommagement des embarcations avant qu'elles prennent la mer. Il y a donc moins de bateaux viables pour permettre la traversée.

Ces méthodes sont justifiées par les préfetures, qui considèrent que les forces de l'ordre peuvent utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour empêcher les personnes de traverser afin de sauver leurs vies.

Le hashtag #SauverDesVies employé par la police sur les réseaux sociaux jusqu'en octobre 2024 illustre ce positionnement. Plus encore, le ministre de l'intérieur se félicitait sur X de la politique menée à la frontière franco-britannique qui conduit pourtant à des morts régulièrement.

I LE LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS OU LA CRIMINALISATION DES ACTEUR·ICES DU QUOTIDIEN

Les associations sont également de plus en plus ciblées par cette politique répressive. En 2024, nos équipes ont été l'objet d'au moins 133 contrôles d'identité ainsi que de près de 80 fouilles complètes de véhicules.

Certains de ces contrôles ont été d'une extrême violence (arme pointée sur un bénévole, violence...). Nous nous inquiétons et alertons régulièrement sur l'état de la liberté associative et de solidarité pourtant garantie par la Constitution.

I LA TRÈS INSUFFISANTE RÉPONSE ÉTATIQUE D'URGENCE

Seul un des deux départements dans lequel nous sommes implantés sur le littoral nord dispose d'un protocole de prise en charge humanitaire qui est parfois déclenché lors des retours au port. Il reste limité au don de quelques vêtements parfois totalement inappropriés au climat.

Aucun·e interprète n'est mandaté·e lors de ces épisodes, générant inévitablement des incompréhensions voire des violences envers les populations exilées non francophones. En dehors des retours au port, ce protocole n'est jamais déclenché par l'Etat,

seulement par des acteur·ices solidaires dont nous faisons partie. Nous constatons d'ailleurs une véritable méconnaissance de son fonctionnement par une partie des forces de l'ordre.

Cependant, même après son déclenchement, il arrive que le protocole ne soit pas mis en place. Nous tentons depuis plusieurs années de mettre en place des processus de signalements facilités aux pompiers et au CROSS, qui permettraient à chacun des acteur·ices d'être plus efficaces et rapides à intervenir, en vain.



PLAIDOYER

Nous avons commencé l'année en organisant une conférence de presse le 5 mars 2024 pour présenter la situation à la frontière en 2023. Le lendemain, nous avons rendez-vous à l'Assemblée Nationale avec les député·es Clémentine Autain, Elsa Faucillon, Benjamin Lucas et Boris Vallaud. Nous avons alors pu rappeler les chiffres records de personnes dans les campements fin 2023, mais aussi sur les traversées en bateau et en camion. Nous leur expliquons les méthodes de l'action policière et les tensions que cela engendrait, renforçant le dépassement des acteur·ices associatif·ves.

Dans cette lignée, nous essayons de rencontrer régulièrement des élu·es pour les alerter de l'enlèvement et de la violence de la situation. Ainsi, nous avons reçu les député·es Elsa Faucillon et Ugo Bernalicis et les eurodéputées Mélissa Camara et Rima Hassan.

A l'échelle plus locale, nous tentons de nous réunir avec les élu·es locaux·les de toutes les communes côtières et zones de départs pour échanger sur la situation. Nous avons d'ailleurs rencontré celles et ceux des villes de Leffrinckoucke et de Grand Fort Philippe.

Le collectif interasso Calais Ploubelle, dont Utopia 56 fait partie, a pour objectif de nettoyer les campements qui ne bénéficient ni de poubelles, ni de système de ramassage des déchets à proximité. Après un nettoyage, trois associations, dont la nôtre, ont reçu des amendes pour dépôt d'ordures sur la voie publique. Nous avons collectivement lancé une procédure pour les contester et nous sommes toujours dans l'attente de la réponse.

Parallèlement, nous essayons d'entrer en contact avec la communauté d'agglomération en charge du ramassage des déchets



Crédit : Stéphane Lavoué

pour que les différents lieux de vie soient intégrés dans les circuits de ramassage. Les demandes trouvent ponctuellement des retours positifs, mais les lieux de vie n'ont pas été intégrés officiellement au circuit.

Jusqu'au printemps 2024, tous les foyers dédiés aux MNA étaient saturés. Coallia, mandataire de l'Etat, a réquisitionné l'hôtel F1 de Saint Pol pour y loger les jeunes déjà reconnus mineurs mais celui-ci était totalement inadapté et présentait de forts risques d'emprise pour ces jeunes. Nos équipes de Grande-Synthe ont émis 42 informations préoccupantes dans l'année, ainsi que plusieurs signalements relatifs à la notoriété de cet hôtel auprès de réseaux de passage.

A l'automne, nous avons proposé au département de se rencontrer pour anticiper l'hiver et les risques de saturation des dispositifs d'accueil en vain. Parallèlement, nous avons fait des remontées d'informations à des syndicats professionnels,

dont SUD sur l'aide sociale à l'enfance pour intensifier le plaidoyer en interne.

Plus largement, nous avons saisi 38 fois le pôle déontologie et sécurité du Défenseur des droits et 22 signalements à l'IGPN ou l'IGGN pour des faits de violences policières ou de refus des forces de l'ordre d'intervenir sur le littoral. Les dossiers sont encore en cours de traitement.

Alors lorsque Gérald Darmanin est venu à Boulogne-sur-mer le 3 septembre affirmer son soutien au dispositif alors qu'un naufrage entraînant 9 décès avait eu lieu le matin, nous avons tenté de nous mobiliser mais en avons été empêchés par la police.

Ce n'était pas la première fois que nous tenions une manifestation pour visibiliser la situation. Le 22 mai, nous manifestions sous la bannière du Front Commun, collectif d'as-

sociations agissant sur le littoral nord auprès d'exilé.es, à Lille. L'objectif est de rendre visible la situation auprès des citoyen.nes partout en France.

C'est dans cette même logique et pour faire honneur aux mémoires des victimes que des acteur.ices du domaine de l'exil organisent une commémoration chaque lendemain d'annonce d'un décès dans la presse à Calais, et chaque surlendemain à Grande-Synthe. Une commémoration plus spécifique a été organisée à Dunkerque à l'occasion des 3 ans du naufrage du 24 novembre 2021. Elle était suivie d'une conférence durant laquelle l'avocate des parties civiles anglaises, les familles de victimes disparues et des journalistes ont pu prendre la parole.

CALAIS APPEAL

Le consortium d'associations Calais Appeal a connu des évolutions en 2024 avec le retrait de deux de ses membres. Les volets plaidoyer et financements ont été particulièrement investis. Plusieurs webinars ont par exemple été organisés dans l'objectif de sensibiliser des potentiels financeurs, principalement anglo-saxons, mais pas uniquement, au contexte et aux actions menées par les associations à la frontière.

Enfin, le réalisateur Victor Desmettre a filmé son documentaire *Entre les frontières* en immersion avec nos équipes. Depuis sa diffusion, nous participons régulièrement à des discussions après les projections. De plus, nous avons pu intervenir dans des tables rondes après des projections du documentaire *Point of No Return* réalisé par Raúl Gallego Abellan au printemps 2024 et qui a obtenu un Emmy Award.

Cet espace permet aussi des échanges de pratiques en termes de recherche de financements et de plaidoyer, nécessaire au maintien du socle humanitaire vital constitué par ses associations membres

Parallèlement, a aussi été mis en place un fond dédié à l'achat commun de matériel non alimentaire (NFI : Non Food Items) distribué aux personnes rencontrées à la frontière.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

5 COORDINATEUR-RICES SALARIÉ-ES
1 CHARGÉ-E DE MISSION

I LILLE

I À Lille, nous dédions notre activité aux mineur.es non accompagné.es. Nous leur avons proposé un hébergement long terme jusqu’au début de l’année 2024 quand la Maison Grand Nord a fermé.

Depuis, nous proposons des solutions d’hébergement d’urgence au sein de notre réseau d’hébergeur.ses solidaires et grâce à nos partenaires (paroisses notamment).

Notre accompagnement prend la forme d’un accueil de jour itinérant, première réponse à l’errance à laquelle sont contraint.es les MNA en recours.

320

MNA
rencontré.es
dont 30 filles

345

MNA
hébergé.es*

26 300

Nuitées
d’hébergement
solidaire

200

tentes
distribuées

200

couvertures et
sacs de couchage
distribués

560

repas
distribués

181

hébergeur.ses
solidaires

70

maraudes

+ DE 240

bénévoles

* inclut des jeunes rencontrées en 2023



LUTTER CONTRE L'ERRANCE DES MINEUR.ES NON ACCOMPAGNÉ.ES

PROPOSER DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Chaque soir nous organisons une mission mobile de mise à l'abri durant laquelle nous partons à la rencontre des jeunes sortant de foyers suite à leur refus de reconnaissance de minorité.

Dans ce cadre, nous avons rencontré plus de 320 jeunes dont une trentaine de filles. Le nombre de filles est en constante augmentation puisque c'est un tiers de plus qu'en 2023. A cette occasion, nous leur expliquons leurs droits et la démarche du recours.

Nous les orientons également vers les structures partenaires qui correspondent à leurs besoins et nous leur proposons un suivi individualisé et collectif par les équipes d'Utopia 56 en les invitant aux permanences en semaine.

Lorsqu'ils n'ont pas de solutions d'hébergement pour la nuit, nous essayons de leur garantir une place chez un.e de nos hébergeur. ses solidaires ou au sein d'une des paroisses partenaires afin de leur permettre d'être dans un environnement sécurisé et chaud.

Si nos capacités d'hébergement d'urgence atteignent leurs limites, nous mettons en place des campements et leur distribuons du matériel d'urgence (tentes, sacs de couchage, couvertures...). De plus, nous organisons ponctuellement des distributions de colis alimentaires et de produits d'hygiène.

L'ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

Quatre après-midi par semaine, nous organisons une permanence de suivi pour les 300 jeunes que nous accompagnons, de manière itinérante.

Nous leur donnons rendez-vous dans divers lieux de la métropole. Cela permet de proposer des temps de suivis individualisés notamment pour l'accès aux soins, l'accompagnement juridique mais également des activités ludiques ou artistiques.

Nous dédions aussi un temps en non mixité aux filles durant lequel elles peuvent se sentir à l'aise et écoutées. Le nombre important de jeunes qui assistent à ces permanences témoigne de la nécessité de créer un espace dédié.



LE PROJET D'ACCUEIL DE JOUR

LE PROJET D'ACCUEIL DE JOUR, UNE PREMIÈRE À LILLE

A ce jour, il n'existe pas d'accueil de jour dédié aux MNA à Lille. Iels peuvent se rendre dans certains accueils de jour pour majeur. es lors de créneaux dédiés mais courts. Ces jeunes sont donc contraint.es à l'errance en journée avec tous les risques que cela comprend (réseaux de traite, violences, délinquance...).

Nous avons donc pour projet d'ouvrir un accueil de jour qui leur soit entièrement dédié et qui soit sécurisant. Il leur servira à se reposer en journée.

L'IMPLICATION DE TOUS LES ACTEUR.ICES DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Les jeunes ont déjà commencé à nous faire part de leurs envies pour cet accueil de jour. Iels aimeraient par exemple avoir un espace vestiaire incluant un miroir, central dans la valorisation de l'estime de soi, ou des espaces de réunion. Durant la phase de travaux, iels nous proposent d'aider à la logistique, au tri ou à l'aménagement. D'autant plus que certains d'entre eux se sont orientés vers des filières scolaires professionnalisantes dans le domaine du BTP et pourront

Un tel espace permettra également d'assurer un suivi qui soit plus individualisé et adapté pour les démarches administratives, juridiques, de scolarisation ou de soin.

Depuis le mois de septembre, nos équipes salariées sont installées dans des nouveaux locaux. Ils nécessitent d'importants travaux de réhabilitation avant de pouvoir accueillir du public et de faire voir le jour à ce projet.

mettre leurs connaissances à profit. Iels nous affirment que ce lieu "sera notre maison".

D'autre part, les bénévoles envisagent de proposer des ateliers d'écriture où chaque jeune pourra écrire ce qu'il souhaite pour le local d'Utopia 56, en lien avec des partenaires artistiques et créatif.ves.



PLAIDOYER

Comme en 2023, nous maintenons notre stratégie d'interpellation et de rencontre des élu.es de la municipalité de Lille et du département du Nord. Nous sommes désormais en contact régulier avec les élu.es d'opposition de la mairie et du Département qui nous soutiennent dans notre démarche. Nous organisons régulièrement des manifestations, écrivons des lettres ouvertes ou des interpellations aux représentants politiques sur la question des MNA.

Nous demandons une concertation multipartite entre la mairie de Lille, le Département du Nord, la métropole lilloise et la préfecture pour mettre en place un dispositif de prise en charge des jeunes le temps de leur recours en reconnaissance de minorité comblant le vide juridique autour de cette question. Cette mobilisation a abouti à la première mise à l'abri depuis 2022 permettant à 52 jeunes d'être hébergé.e.s (10 par le Département et 42 par la préfecture) le 20 novembre. Si cette réponse est encore bien en-deçà des besoins et ne peut être pérenne, il faut souligner qu'elle est la première victoire depuis de nombreux mois.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

3 COORDINATEUR-RICES SALARIÉ-ES

PARIS

À Paris, notre antenne est divisée en 3 sous pôles d’actions, correspondant à l’ensemble des personnes en détresse que nous rencontrons chaque jour dans les rues :

- Familles et femmes seules
- Mineur.es non accompagné.es
- Hommes isolés

Ces pôles sont renforcés par 3 autres que sont la logistique, l’hébergement solidaire et l’accompagnement des bénévoles.

En 2024, nous avons renforcé nos capacités d’hébergement en ouvrant des Lieux d’Hébergement d’Urgence Alternatifs (LHUA) permettant d’héberger jusqu’à 150 familles, femmes seules ou avec enfants et mineures non accompagnées filles chaque soir.

480

maraudes

62 400

repas
distribués

1560

tentes
distribuées

8 400

couvertures
et sacs
de couchage
distribués

4 050

MNA rencontré-es,
dont 210 filles

+ DE 190

MNA hébergé-es

1 900

Familles,
couples et
femmes seules
aidé-es

1 400

Familles,
couples et
femmes seules
aidé-es

10 000

hommes seuls
rencontrés

SOIT 3900

personnes
dont 1600 femmes
et 2000 enfants

SOIT 3100

personnes
dont 1650 femmes

35 000

nuitées d’hébergement
d’urgence proposées

+2 000

bénévoles

PRÈS DE 40 000

heures de bénévolat

100

hébergeur-ses
solidaires



ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT DES MINEUR-ES NON ACCOMPAGNÉ-ES

En 2024, le pôle mineur.e.s non accompagné.e.s de l'antenne de Paris s'est restructuré et divisé en deux sous-pôles : un pour les garçons et un pour les filles. L'hébergement de ces dernières par la mairie de Paris n'est plus systématique et le programme Accueillons a pris fin en 2023 augmentant machinalement le nombre de jeunes filles en situation de rue.

I ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE DISTRIBUTION, D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

AMNA

Chaque après-midi, nous assurons une présence devant les locaux du dispositif d'évaluation de la minorité, géré par France Terre d'Asile (AMNA) pour la Ville de Paris.

En 2024, près de 4 050 jeunes dont 123 filles n'ayant pas été reconnu.e.s mineur.e.s ont été accueilli.e.s et orienté.e.s vers des

dispositifs d'accès aux droits ou des distributions alimentaires selon leurs besoins. C'est 500 jeunes de plus que l'année précédente.

Cette mission est cruciale puisqu'elle est souvent le premier contact avec les jeunes que nous suivons ensuite.

PERMANENCE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX.ELLES

Depuis le mois d'octobre, les nouveaux jeunes rencontré.e.s sont invité.e.s à se rendre devant l'Hôtel de Ville tous les soirs du lundi au vendredi. Ce point de repère, partagé avec le pôle Familles de l'antenne, sert de lieu de distribution de matériel d'urgence, de distribution alimentaire et d'information sur les dispositifs existants.

En 2024, nous avons distribué près de 730 tentes et 3 400 couvertures. Chacun.e des jeunes est ajouté.e dans une conversation Whatsapp de diffusion d'informations utiles et de dernière minute, qui compte actuellement près de 1300 membres.

En fin de soirée, nous accompagnons les jeunes garçons en recours vers des campements.

Lorsque des salariées et bénévoles femmes formées à l'accompagnement des MNA filles sont présentes, elles proposent une permanence en non mixité. Les équipes non mixtes et formées travaillent dans une démarche d'aller-vers et de création de liens privilégiés avec les jeunes filles. Ces dernières peuvent s'enregistrer auprès du pôle familles, femmes seules et couples afin d'accéder à l'hébergement d'urgence pour la nuit.

Pour la première année de ce dispositif, la majorité des 210 filles accompagnées ont bénéficié d'hébergements relativement pérennes voire de mises à l'abri de long terme suite à des signalements de vulnérabilités importantes.

ACCOMPAGNEMENT AU COMMISSARIAT DES PRIMO-ARRIVANT.E.S

Lorsque des mineur.es primo-arrivant.es se présentent à notre association, conformément à la loi, nous les accompagnons au commissariat pour qu'ils et elles soient pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans l'attente de leur évaluation de reconnaissance de minorité.

Cette année, nous avons accompagné 69 jeunes au commissariat (répartis en 46 déplacements), nous en avons accompagné près de 200 l'année précédente. Cette baisse s'explique notamment par la réorganisation des missions à la fin de l'année 2023. Nous notons néanmoins une légère hausse depuis notre retour quotidien devant l'Hôtel de Ville à la fin du mois d'octobre. Dans 15% des cas, nous avons fait face à un refus de prise en charge par les forces de l'ordre, principalement concentrés (60%) dans le commissariat du centre de Paris où nous nous sommes rendu.es cinq fois.

PERMANENCE PLURIDISCIPLINAIRE

Tous les mercredis matin, nous organisons une permanence pluridisciplinaire avec des partenaires : Médecins Sans Frontières, la Croix-Rouge et le Barreau de Paris Solidarité. Les MNA ont donc accès aux soins, à des téléphones internationaux pour maintenir leurs liens familiaux et à des consultations juridiques. Cette année, nous avons d'ailleurs lancé 25 référés liberté avec des jeunes refusé.es dont le passeport n'a pas été pris en compte. Cela a abouti à la reprise de l'accueil provisoire d'urgence de huit de ces jeunes.

Notre association fournit des attestations de suivi, récapitulant la situation des jeunes dont l'audience est proche. Nous distribuons aussi des vêtements et orientons les MNA vers d'autres structures selon leurs besoins.

ACTIVITÉS SCOLAIRE, SOCIALES, CULTURELLES, FESTIVES ET SPORTIVES

Tout au long de l'année, à la Cité Fertile à Pantin, un groupe de bénévoles permet aux jeunes d'apprendre le français, et ce, peu importe leur niveau initial. Au cours de 2024, ce sont près de 6 000 adolescent.es (chaque jeune étant compté à chaque fois qu'il vient au cours) qui ont pu en bénéficier dont plus de 200 jeunes filles.

La Convention internationale des droits de l'enfant précise que le droit aux loisirs est garanti pour chaque enfant. Nous organisons donc des événements ponctuels rassemblant les jeunes, comme des activités artistiques ou des visites de musées. Depuis début 2024, un bénévole entraîneur de football propose aux adolescent.e.s un match chaque samedi.

I ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DES MNA

MISE À L'ABRI DES MNA FILLES

Depuis la fermeture du dispositif Accueil-lons en partenariat avec Médecins Sans Frontières et les moindres prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, les MNA filles sont de plus en plus nombreuses à survivre à la rue. Au vu des vulnérabilités de ce public et de leur exposition particulièrement forte à des risques de traite et de violences sexuelles, nous priorisons leur accès aux hébergements (paroisses, hébergeuses solidaires, Lieu d'Hébergement Alternatif d'Urgence (LHUA)...).

DÉMARCHES CONSULAIRES

Des bénévoles proposent ponctuellement une permanence d'aide aux démarches consulaires ou auprès d'ambassades. Ils ont accompagné 750 jeunes de Paris et d'Île-de-France notamment dans le renouvellement de leur passeport.

Ces permanences sont aussi l'occasion de réaliser des briefs audience.

La majorité des 207 filles mineures que nous avons rencontrées durant l'année ont eu accès à des hébergements relativement pérennes notamment au sein des LHUA gérés par notre association. Le pôle dédié a aussi été l'occasion de mettre en place un système de signalements de vulnérabilités importantes inter-acteur.ices aboutissant à la mise à l'abri long terme d'une dizaine de ces filles.



ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT DES FAMILLES, FEMMES SEULES ET COUPLES

Chaque soir, lors de notre permanence devant l'hôtel de ville de Paris, nous rencontrons les familles, femmes seules et couples qui n'ont pas de solution d'hébergement pour la nuit afin d'essayer de leur fournir une solution d'urgence à la nuitée, ainsi qu'une orientation et un accompagnement pour tenter de les sortir de la rue. Ce rendez-vous quotidien nous permet d'établir suivi et assistance régulière à ce public particulièrement vulnérable.

I ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE DISTRIBUTION, D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

MISSION DE MISE À L'ABRI

Tous les soirs de l'année, nous donnons rendez-vous aux familles, femmes seules ou accompagnées, et couples qui n'ont pas de solution d'hébergement pour la nuit. En 2024, nous avons rencontré environ 4 000 personnes venant de 1 850 familles différentes.

Nous enregistrons leurs informations et une astreinte du pôle Hébergement Citoyen est chargée de leur attribuer des solutions, selon des critères de vulnérabilité.

En parallèle, nous distribuons environ 200 repas fournis par l'association La Chorba qui délivre des repas dans le bâtiment mitoyen. Nous donnons également des produits d'hygiène et pour bébés selon les besoins.

Enfin, des bénévoles présent.es sur place accompagnent les bénéficiaires vers leurs solutions d'hébergement tandis que d'autres s'y rendent en autonomie.

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Cette année, sur 41 100 nuitées demandées (dont près de 16 000 pour des enfants), nous avons pourvu près de 35 000 ce qui représente 85% des demandes, réparties entre :

- 15% chez un.e de nos hébergeur.ses solidaires ;
- 12% dans un appartement vide mis à disposition par des citoyen.nes ;
- 8% vers des dispositifs partenaires (notamment des paroisses et des hébergements financés par La Gamelle de Jaurès) ;
- 63% dans un Lieu d'Hébergement d'Urgence Alternatif (LHUA) ;
- 2% ne sont pas spécifiées.

Depuis 2022, nous réussissons à proposer environ 10 000 nuitées supplémentaires par an, notamment grâce à l'ouverture de nos LHUA.

Si nous ne disposons pas de suffisamment de solutions d'hébergement et que des personnes sont contraintes de dormir dans la rue, nous leur donnons des vêtements chauds, des tentes et des couvertures. Nous avons par exemple distribué près de 1 000 couvertures et 325 tentes.

LIEU D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ALTERNATIF (LHUA)

Depuis fin 2022, nous bénéficions de mises à disposition gratuites de biens immobiliers temporairement vacants. Cela nous a notamment permis d'ouvrir des lieux d'hébergement d'urgence alternatif (LHUA) dans lesquels sont mis à l'abri, en urgence, des personnes en situation de rue.

Ces lieux entièrement gérés par Utopia 56 n'ont pas vocation à être des hébergements de long terme ou des accueils de jour. Ils ne sont d'ailleurs ouverts que durant les nuits. Ils restent des solutions précaires et alternatives.

Durant le premier trimestre, nous avons ouvert le Lieu Unique (LU), les Acacias, dans d'anciens bureaux du 20^{ème} arrondissement. Au total, ce sont 405 personnes qui ont été hébergées dont 74 femmes seules, 140 enfants et près de 200 MNA filles et garçons. En tout, ce sont près de 3 700 nuitées et 1 100 nuitées pour enfants qui ont été permises dans ce LU.

Puis, le 1^{er} juillet, nous avons ouvert le Bagnol-hu, dans des bureaux mis à notre disposition. Ce lieu permet d'héberger au moins 120 personnes par soir (familles, femmes seules, couples et jeunes filles) dans des tentes familiales ou individuelles ou sur des lits superposés. En six mois, ce sont près de 2 000 personnes qui ont pu être hébergées durant environ 17 500 nuitées (dont 40% pour des enfants) réparties en près de 220 familles, 300 femmes seules et 82 jeunes filles MNA.

Le matin, les personnes ayant été hébergées peuvent prendre un petit déjeuner. Elles ont également accès à de nombreux renseignements vers des dispositifs partenaires (accueils de jour, permanences juridiques, PASS...). La matinée du jeudi est dédiée à une permanence avec des avocat-es du Barreau de Paris Solidarité.

ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT

La prise d'informations lors de la permanence du soir et la création d'une fiche nominative permet de mettre en place un suivi assuré par le pôle Familles, femmes seules et couples.

En journée, les équipes appellent les personnes régulièrement pour connaître leur situation, leur accès à des dispositifs de prise en charge, mais aussi leur rappeler d'appeler fréquemment le 115 et d'être inscrites sur la plateforme SIAO.

Nous les ajoutons à des groupes Whatsapp dans lesquels nous leur délivrons des informations, leur expliquons leurs droits (en termes de soins, d'hébergement...). Nous essayons de faire un suivi aussi individualisé et adapté que possible (selon les besoins exprimés par les personnes et/ou identifiés par nos équipes) en dénouant des situations, en orientant, en référant et en alertant.

ACTIONS EN JUSTICE

Nous travaillons avec des avocat-es pour le lancement de référés liberté hébergement. En 2024, nous en avons lancé au moins 28. Nous n'avons pour le moment pas réussi à assurer un suivi régulier et précis des verdicts de ces démarches.



ORIENTATION, INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES HOMMES ISOLÉS

Depuis plusieurs années, nous apportons un soutien aux hommes isolés, qui peinent à avoir accès à une aide, car considérés comme les moins vulnérables parmi les populations à la rue. Nous dispensons un soutien qui demeure élémentaire, en comparaison de celui que nous délivrons aux femmes seules, familles ou mineur-es non accompagné-es.

MARAUDE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Nous avons réalisé 115 maraudes d'information, à raison de 2 à 4 par semaine, pour permettre aux hommes isolés de connaître leurs droits et les réorienter vers les associations et structures de droit commun selon leurs besoins (asile, santé, juridique...).

Pour toucher le plus grand nombre de personnes, nous réalisons ces maraudes au moment où ont lieu des distributions alimentaires pour le public des hommes isolés.

D'ailleurs, nous avons rencontré près de 2 000 hommes durant ces missions et en avons orienté 750 vers des dispositifs partenaires (40%).

Nous intervenons également lors d'une permanence inter-associative chaque lundi, où sont présentes Médecins du Monde, France Terre d'Asile et la Croix-Rouge.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Jusqu'au mois d'octobre 2024, nous animions deux permanences administratives par semaine pour accompagner les hommes dans leurs démarches d'accès aux droits communs. Plus de 420 personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs démarches. Cependant, alors que nous repensons les activités pour nous concentrer principalement sur l'orientation plutôt que l'accompagnement individualisé, nous avons mis fin à cette mission en octobre.

MARAUDE DE DISTRIBUTION

Chaque soir, une équipe de bénévoles sillonne les quartiers parisiens où sont installés les hommes isolés. Depuis l'adoption d'une politique "zéro point de fixation" fin 2022, les hommes ne peuvent plus installer de tentes à Paris. Ils dorment donc à même le sol.

Au-delà de la rudesse de ces conditions de survie, cela provoque une difficulté pour les acteurs à les repérer dans l'espace public. Nous réalisons régulièrement des maraudes exploratoires pour constamment nous adapter aux réalités géographiques.

Nous avons rencontré plus de 10 000 hommes durant ces maraudes nocturnes à qui nous avons distribué plus de 500 tentes et 3 500 couvertures. Nous leur distribuons également des produits d'hygiène, des vêtements ou des boissons chaudes et prenons le temps de discuter avec ce public laissé pour compte.





PLAIDOYER

Nous continuons notre travail pour la mise en lumière des situations des publics que nous accompagnons en utilisant les réseaux sociaux ainsi que les actions de visibilité. Nous avons également lancé une stratégie de judiciarisation des situations de violation des droits.

Le Collectif des jeunes du parc de Belleville a organisé quatre occupations de lieux de plusieurs semaines voire plusieurs mois ainsi que des manifestations dans l'objectif de visibiliser la situation des MNA et d'aboutir à des mises à l'abri de jeunes. Durant ces actions, les équipes d'Utopia 56 ont apporté un soutien logistique et de communication aux jeunes.

• **MISES À L'ABRI DE JEUNES :** au cours de l'année, plus de 1000 jeunes ont pu être hébergés au travers de diverses solutions. Dans les mois précédant le début des Jeux Olympiques et Paralympiques, la préfecture et la mairie de Paris ont successivement procédé à l'évacuation de campements et à la mise à l'abri des jeunes dans des CAES et des gymnases.

• **OCCUPATION DE L'ACADÉMIE DU CLIMAT :** suite à la répression policière lors du démantèlement des campements de Pont Marie, le Collectif des Jeunes du Parc de Belleville a décidé d'occuper l'Académie du Climat (bâtiment de la ville de Paris dans le 4ème arrondissement). Cela a abouti à l'obtention de 177 places d'hébergement.

• **OCCUPATION DU CENTQUATRE :** entre le 9 et le 11 mars, des MNA accompagné.e.s d'associations ont décidé d'occuper le Centquatre (19ème arrondissement) afin d'entamer un rapport de force avec la mairie. Celui-ci a été gagné puisque 165 places d'hébergement ont été accordées.

• **OCCUPATION DE LA MAISON DES MÉTALLOS :** du 6 avril au 3 juillet, des jeunes ont occupé la maison des Métallos (11ème arrondissement) après le démantèlement de campements et la menace de déplacement en province pour les jeunes déjà hébergé.e.s. Cette action a permis à 250 jeunes d'être hébergé.e.s.

• **MANIFESTATION DEVANT LA MAIRIE DE PARIS :** le 12 octobre alors que la mairie de Paris organisait ses portes ouvertes, une manifestation s'est formée sur le parvis afin de faire pression sur la municipalité (qui a les compétences d'un Département) pour obtenir des places d'hébergement d'urgence. Cette action a permis à 200 jeunes d'être hébergé.e.s ainsi qu'à une dizaine de familles.

• **OCCUPATION DE LA GAÏTÉ LYRIQUE :** à partir du 10 décembre 2024 et pendant plusieurs mois, plus de 300 MNA (majoritairement des garçons mais présence de filles) ont occupé la salle de spectacle de la Gaîté Lyrique.

Ils sont notamment membres du Comité des Jeunes du Parc de Belleville et tentent de faire entendre leurs voix au travers de cette occupation. Leur concentration en cet endroit unique a conduit nombre d'associations à déplacer leurs permanences dans les locaux de la Gaîté Lyrique.

C'est par exemple le cas de la permanence pluridisciplinaire du mercredi matin commune à Utopia 56, Médecins Sans Frontières et au Barreau de la Solidarité. Notre équipe du pôle MNA Filles s'y rend régulièrement dans sa démarche d'aller vers les jeunes filles.



Crédit : Ophélie Loubat

L'association TARA, le Collectif des jeunes du parc de Belleville et Utopia 56 ont aidé 480 jeunes à lancer des référés libertés. En effet, le département de Seine-Saint-Denis (93), limitrophe à Paris, manquait à son devoir dans un grand nombre de cas en ne proposant pas d'hébergement d'urgence pour les MNA primo-arrivant attendant leur évaluation (jusqu'à un mois et demi avant la date).

Nous avons donc entrepris des maraudes, entre mai et juillet, devant le lieu du dispositif d'évaluation afin de rencontrer les jeunes et de les orienter. Sur cette période, nous avons lancé 480 référés liberté aboutissant à une

trentaine de condamnations du département et à l'hébergement d'au moins 420 jeunes.

Ce recours massif à la justice a pour objectif de faire évoluer les pratiques du département et de les conformer à la loi. À la fin du mois de septembre, nous sommes retournés devant le lieu du dispositif d'évaluation accompagné.es d'avocat.es et d'huissier.es afin de voir si des retours en arrière dans les pratiques avaient été commis. Nous avons constaté que seul.es quelques jeunes dont l'évaluation était très proche en termes de dates n'étaient pas hébergés.

Pour les familles, une dynamique similaire s'est lancée :

- En avril, près de 200 personnes dont une cinquantaine d'enfants ont dormis à même le sol, devant l'Hôtel de Ville au lendemain de la fin de la trêve hivernale pour demander des solutions d'hébergement digne et pérenne.

- Depuis le mois de juin, des dizaines de familles manifestaient sur la place de la Bastille avec le DAL. Nous les avons rejoints avec des dizaines de MNA le 6 août alors que les Jeux Olympiques vivaient leurs derniers instants. Au bout de quelques heures, la préfecture a produit un arrêté pour interdire la manifestation, suivi de peu par une intervention policière violente et des saisies de tentes. Le lendemain, après une nuit d'errance, la préfecture a fini par proposer des places d'hébergement d'urgence pour 130 personnes.

Par ailleurs, dans le cadre de son rapport d'information *Femmes sans abri, la face cachée de la rue*, la Délégation aux droits des femmes du Sénat a auditionné Utopia 56 en septembre. Nous leur rappelons l'augmentation constante et la précarisation des personnes et notamment des femmes, y compris mineures, en situation de rue.

Nous avons également mis en lien avec des avocat.es près de 200 personnes dont les situations se prêtaient au lancement de référés libertés. Presque autant ont été gagnés et ont permis aux personnes d'obtenir des places d'hébergement.

JEUX OLYMPIQUES ET IMPLICATION POUR LES ACTIVITÉS

En vue des Jeux Olympiques et Paralympiques et dans une politique de nettoyage sociale, la préfecture a procédé à de nombreuses évacuations de campements avant l'été. Au moins 25 d'entre elles impliquaient des mineur.e.s non accompagné.e.s. Les solutions de mise à l'abri proposées étaient principalement dans des SAS en régions, solutions incompatibles pour les personnes ayant entrepris des démarches administratives ou juridiques à Paris. Certaines familles ont été mises à l'abri durant l'été puis remises à la rue au lendemain de l'événement international.

Durant la période de compétition et les restrictions de déplacement dans la capitale, nos équipes ont été contraintes de s'adapter. Notre point de rendez-vous quotidien, étant dans le centre de Paris, a été impossible d'accès. Nous l'avons donc déplacé sur une autre place parisienne. Cependant, l'information des publics accompagnés a été compliquée. Nous avons mis des affiches qui ont été retirées, ce qui n'a pas simplifié l'accès aux personnes pour les associations.

ÉQUIPE/STRUCTURATION DE L'ANTENNE

3 COORDINATEUR-ICES SALARIÉ-ES

RH ET ADMINISTRATIF / COMMUNICATION ET PARTENARIATS / PLAIDOYER

3 CHARGÉ-ES DE MISSION

LOGISTIQUE / MNA / ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES

15 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

I RENNES

40

MNA
hébergé-es

130

familles, couples
et femmes seules
aidé-es

soit **550** personnes,
dont **260** enfants

102

MNA rencontré-es
dont **4** filles

250

tentes
distribuées

65

couvertures
et sacs
de couchage
distribués

543

nuitées
d'hébergement

25

hébergeur-ses
solidaires

120

maraudes

+ DE 370

bénévoles

6 620

repas
distribués

À Rennes, nous accompagnons les MNA primo-arrivant-es et les MNA en recours, et hébergeons celles et ceux en recours grâce à des hébergeur-ses solidaires, pour des périodes de répit.

Nous intervenons également auprès des familles et femmes seules à la rue, pour les aider à accéder à une solution d'hébergement lorsque cela est possible, et leur procurons une aide matérielle d'urgence.

Nous réalisons des maraudes sociales et de distribution matérielle deux fois par semaine auprès des personnes sans-abri.



INFORMER, ORIENTER, ET DISTRIBUER DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Cette année, nous avons continué à mener des maraudes deux fois par semaine. Le mardi et jeudi soir, deux équipes maraudent respectivement dans le centre-ville de Rennes (cinq points fixes à des horaires précis) et en bordure de la ville (à la rencontre des bénéficiaires, près de leur lieu de vie et selon leurs disponibilités), afin d'informer, d'orienter et de distribuer des produits de première nécessité.

Durant ces missions, nous distribuons des produits frais ou des repas cuisinés durant l'après-midi dans notre local, notamment par des bénévoles adhérent-es de l'association Benenova avec qui nous sommes partenaires.

Nous délivrons également des couvertures et sacs de couchage, et ponctuellement des tentes, réservées aux femmes ou parents avec enfants. Les distributions de vêtements se font sur commande, en fonction des besoins spécifiques exprimés par les bénéficiaires lors de maraudes précédentes.

Selon le contexte et les besoins, nous ajoutons des points de passage sur le circuit des maraudes. Tous les deux mois, nous avons une réunion avec les bénévoles référent-es du pôle terrain, afin d'adapter le circuit et les pratiques aux saisons.

FOURNIR UN ACCOMPAGNEMENT ET UN HÉBERGEMENT AUX MNA

Cette année, si le nombre de jeunes non reconnu.es mineur.es et remis.es à la rue par le Département suite à leur évaluation de minorité a de nouveau été important, la situation s'est cependant améliorée concernant l'hébergement des MNA primo-arrivant.es, qui sont désormais majoritairement hébergé.es lorsqu'ils se présentent pour l'évaluation devant le Département. L'hébergement au sein d'un gymnase s'est arrêté durant l'année. Les jeunes sont désormais dans une ancienne maison de retraite. Nous avons cependant peu de retours positifs sur ce lieu, qui se limite à un accueil de nuit uniquement, ce qui est contraire aux droits de l'enfant.

Par ailleurs, entre juillet et décembre 2024, 7 jeunes nous ont rapporté avoir été évalué.es dans des conditions anormales (sur le pas de la porte du département). Nous les avons donc accompagnés à la mission MNA du département et ils ont été pris en charge en attente d'évaluation.

Si nous avons rencontré moins de nouveaux-elles jeunes en 2024 (102) qu'en 2023 (155), le nombre de jeunes accompagné.es simultanément par l'association a cependant augmenté (35 fin 2023 contre 60 fin 2024).

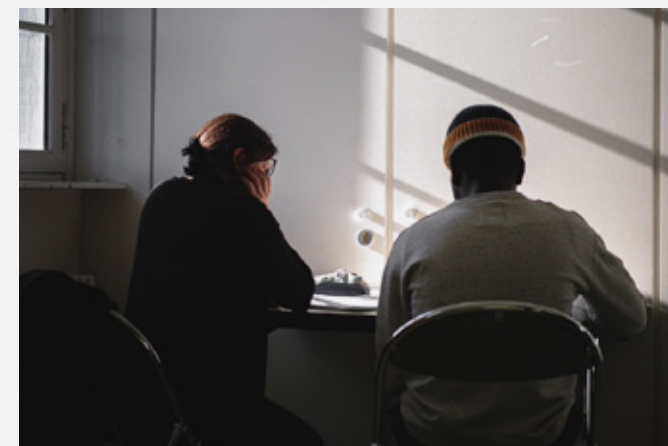
De janvier à novembre 2024, nous avons installé 75 jeunes en campement aux côtés des familles. Puis, suite à l'expulsion d'un campement et à l'ouverture d'un gymnase, en décembre 2024, nous avons installé 6 jeunes dans ce lieu.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de jeunes suivi-es nous a contraint à réduire notre réseau d'hébergement solidaire, n'étant plus en capacité d'accompagner et de gérer autant d'hébergeur.es solidaires en même temps. Nous maintenons le réseau pour de l'hébergement d'urgence et de répit, mais n'en mobilisons plus de nouveaux-elles pour des solutions de long-terme.

VOLET ADMINISTRATIF

Notre collaboration avec des avocat-es engagé-es s'est poursuivie. Ces dernier-es nous ont aidés à accompagner 63 jeunes en recours pour faire reconnaître leur minorité. Ces démarches ont toutes abouti positivement jusqu'en mai 2024.

Depuis, on constate que la moitié des recours menés sont perdus. Ainsi, 21 des 63 jeunes concerné.es ont été reconnu.es mineur.es et pris.es en charge par l'ASE, dont 2 filles.



I VOLET SCOLARITÉ

Depuis janvier, nous avons accompagné 17 jeunes pour faire des tests au Centre d'Information et d'Orientation (CIO). Aucun n'a abouti à une affectation dans une école, sans que nous ne recevions d'explication. Nous avons alors lancé des démarches via des syndicats et la LDH, ayant envoyé des courriers aux autorités concernées.

En parallèle, l'école alternative – lancée à l'initiative de plusieurs bénévoles fin 2023 – continue de proposer des cours de français à raison de deux demi-journées par semaine. Durant l'année, nous avons travaillé sur un projet commun avec l'association d'Ici ou d'Ailleurs (DIDA) afin de renforcer les cours à leurs côtés et d'instituer des temps de permanences pour le suivi des jeunes, en profitant notamment d'espaces dans leurs locaux.



I JEUNES MAJEUR·ES

Nous avons accompagné 12 jeunes majeur.es dans leur transition vers l'âge adulte et vers l'autonomie. Parmi ces jeunes, 8 sont devenu.es majeur.es en 2023 et sont toujours accompagné.es en 2024 dans la fin de leur scolarité ou la poursuite de leurs études, ainsi que la préparation (pour 3 d'entre eux) d'une demande d'admission exceptionnelle au séjour. En 2024, 4 jeunes sont devenu.es majeur.es, dont 1 fille, après avoir perdu leur recours et sans avoir eu le temps de faire appel.

I PLAIDOYER

Un nouveau foyer de 26 places réservées aux MNA pris en charge par l'ASE a ouvert en septembre 2024. Bien que ce projet était déjà prévu depuis longtemps, nous pouvons considérer que cela représente une petite victoire pour les MNA que nous soutenons au quotidien.



SORTIR LES FAMILLES DE LA RUE

En 2024, de très nombreuses familles et femmes seules ont de nouveau été contraintes de vivre dans la rue, à Rennes, certaines pendant des mois. Des lieux de vie informels se sont donc constitués dans un parc et dans un square pour les familles, femmes seules et jeunes en recours en situation de rue.

Nous avons ainsi proposé des installations en tentes dans ces lieux aux personnes sans solution d'hébergement que nous rencontrons. Suite à l'ouverture de deux gymnases fin octobre et fin novembre, nous avons proposé des installations dans ces derniers. Les campements dans les parcs ont fini par disparaître suite à l'ouverture des gymnases. Le campement majeur a accueilli 715 personnes – dont 125 familles avec 270 enfants – ayant dormi au moins une nuit en 2024.

Par ailleurs, nous avons pu proposer 39 nuitées hôtelières grâce aux fonds de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre) à des femmes, couples et familles avec enfants. Nous avons maintenu des critères de vulnérabilité et orienté vers cette solution principalement des personnes en sortie d'hospitalisation ou dans un état de fatigue extrême.

Nous avons mis en place une permanence menée par une équipe de 3 à 6 bénévoles et volontaires tous les mercredis. Au cours de celle-ci, les bénévoles échangent avec les habitant.es autour de boissons chaudes et d'un goûter, et leur proposent une aide matérielle (réparation de tentes, installation de bâches, apport de bouteilles de gaz, etc), tout en les orientant dans leurs démarches administratives.

La présence régulière d'une salariée de la Mairie responsable du suivi des familles en errance – poste ouvert au cours du deuxième trimestre de l'année 2024 – et de membres d'associations de soutien aux personnes exilées sur ces permanences, permet de répondre à un grand nombre de demandes sur des sujets matériels, ainsi qu'une meilleure orientation des familles vers les dispositifs existants.

Nous avons également assuré une de ces permanences avec Déclif Femmes, association de soutien aux femmes exilées dans leur insertion professionnelle.

PLAIDOYER

Nous avons poursuivi notre travail de plaidoyer. Comme l'année dernière, mais cette fois avec le Collectif Élèves Protégé-es, nous avons accompagné 6 familles avec leur avocate pour lancer des référés liberté hébergement. Les 3 premiers, contre le département, ont abouti à des mises à l'abri la veille des audiences et donc à des non lieux ; les 3 suivants, contre la préfecture, ont été gagnés. Tous ont abouti à une ordonnance d'hébergement à l'encontre de la préfecture et à des mises à l'abri qui sont toujours en cours.

Nous avons également envoyé des Demandes d'Hébergement d'Urgence (DHU) au SIAO pour des familles déboutées du droit d'asile, alerté la préfecture en cas de conditions météorologiques extrêmes, et effectué des signalements auprès de cette dernière pour des familles en procédure de demande d'asile, afin de garantir leur mise

à l'abri en CADA. Pour sensibiliser le public et les institutions à la situation des familles à la rue à Rennes, nous avons diffusé des lettres ouvertes et des communiqués de presse en collaboration avec l'inter-organisation, RTA 35 et le collectif Alerte. Nous avons également sollicité directement des journalistes et participé à des articles, interviews et reportages.

À plusieurs reprises, nous avons rencontré des élu-es pour évoquer la situation dans les campements ou gymnases, adresser des demandes de matériels, et organiser des visites sur des lieux de vie. Par ailleurs, nous avons participé à 4 groupes de travail Hygiène et Maraudes organisés par Solidaren, regroupant associations, CCAS et élu-es, pour améliorer la coordination et partager les informations sur les besoins des personnes en grande précarité.

I COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

2 COORDINATEUR-RICES SALARIÉ-ES

4 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



I TOULOUSE

300
maraudes

350
tentes
distribuées

11
tonnes
de denrées
alimentaires
distribuées
soit environ
20 000 repas

60
couvertures
et sacs
de couchage
distribués

320
MNA rencontrés

850
familles, couples
et femmes seules
aidé-es
soit **2 275** personnes,
dont **800** femmes et
875 enfants

+ DE 30
bénévoles

À Toulouse, le contexte local nous a conduit à accompagner et à mener un plaidoyer pour la résorption des bidonvilles dans lesquels survivent des familles depuis plusieurs mois voire années.

Nous agissons également auprès de familles en situation de rue, dont le nombre ne cesse d'augmenter, ainsi qu'auprès de MNA en recours.

Chaque semaine, nous organisons des maraudes d'information et de distribution comme des permanences administratives.



RÉPONDRE À L'URGENCE DES PERSONNES EN SITUATION DE RUE

Le territoire toulousain connaît une multiplication des expulsions et un éparpillement des personnes qui vivaient auparavant dans des squats, campements ou bidonvilles. De plus, l'accès au 115 est de plus en plus compliqué et les délais ne cessent d'augmenter. Ainsi, les personnes survivant dans la rue, quelle que soit leur situation administrative, sont de plus en plus nombreuses.

Nous avons donc fait évoluer le format de maraude hebdomadaire de nuit. Désormais, nous intervenons après avoir reçu un signalement pour des personnes dormant dans des tentes. La majorité sont faits par des professeur.es qui connaissent la situation de leurs élèves, mais ils peuvent également provenir d'assistant.es social.es ou de partenaires (ex : MDM, le DAL). Ainsi, avant la maraude nous prévoyons une fiche de route avec le parcours des personnes à visiter afin d'optimiser notre temps de déplacement et d'en voir le plus possible.

Au total, en 2024, nous avons rencontré :

2 275 personnes issues de 850 foyers différents ; dont au moins 800 femmes (la collecte de données différenciée en termes d'âge et de genre a débuté mi février 2024) et au moins 875 enfants.

Nous leur distribuons du matériel d'urgence (couvertures, matelas) ainsi que de la nourriture selon les besoins. Nous avons donné 11 000 kg de denrées alimentaires sur l'année.

RÉSORBER LES BIDONVILLES ET LES CAMPS, PAS LES EXPULSER

Les anciennes missions Asile, Bidonvilles et Squats ont été restructurées tout au long de l'année 2024 pour devenir un pôle maraudes sociales et administratives. Cela répond à une série d'expulsion de bidonvilles et de squats (notamment en octobre 2023) dans lesquels nous avons l'habitude d'intervenir et de rencontrer un nombre conséquent de personnes. Nous rencontrons aussi des situations administratives variées et plus uniquement des demandes d'asile.

Nous proposons un accompagnement social collectif et individuel (social, administratif et juridique) dans l'objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. En 2024, nous avons fait environ 160 maraudes sociales et administratives durant lesquelles nous avons orienté au moins :

- 120 personnes vers des partenaires pour des soins
- 115 personnes pour des nouvelles démarches AME
- 100 personnes pour des domiciliations

Nous faisons donc une maraude sociale et administrative tous les après-midis du lundi au vendredi sur ces différents sites : campements, squats, bidonvilles composés en moyenne d'une quinzaine de personnes.

Alors que l'instruction de 2018 sur la résorption des bidonvilles existe, nous faisons face à une véritable politique répressive et agressive caractérisée par des expulsions à répétition. Trop peu de plans de résorption sont mis en place impliquant de proposer des solutions concrètes d'insertion pour les habitant.es sur le plan du logement, de l'emploi, de la santé et de l'éducation. Nous avons donc mobilisé.es le CNDH Romeurope et leur renseignons les expulsions dans le cadre de leur Observatoire des expulsions.





ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES MINEUR.E.S NON ACCOMPAGNÉ.E.S

Une après-midi par semaine, nous organisons une permanence pour les MNA durant laquelle nous les orientons et les aidons dans leur accès aux droits. Nous préparons les dossiers de domiciliation et d'aide médicale d'Etat (AME). Depuis cette année, nous co-animons des ateliers de vulgarisation des démarches administratives avec la Plateforme Santé Précarité. Médecins du Monde propose des soins médicaux.

Si elle avait historiquement lieu dans leurs locaux, elle se fait désormais dans les lieux de vie des jeunes. Les MNA filles sont logées à Castanet, ville voisine de Toulouse, et ne viennent que rarement à la permanence. Nous ne sommes que peu en contact avec elles. Dans ce cadre, nous avons rencontré 170 nouveaux jeunes en 2024 et en avons donc accompagné près de 320.

Ce chiffre a baissé d'une centaine par rapport à l'année précédente notamment à cause de la dispersion des jeunes sur le territoire de la métropole. Ce phénomène étant couplé à l'arrêt de nos maraudes de distribution alimentaire depuis fin 2023, qui nous permettaient de rencontrer de nombreuses personnes et particulièrement des nouveaux.elles arrivant.es et de leur indiquer l'existence de cette permanence. Nous avons réalisé au moins :

- 55 démarches AME
- 95 bons pour des domiciliations

Enfin, nous organisons des ateliers culturels et artistiques chaque lundi afin de garantir aux jeunes le droit aux loisirs tel que prévu dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

PLAIDOYER

Nous faisons partie de l'interasso MNA et l'interasso bidonvilles depuis plusieurs années. Cependant, le travail commun de plaidoyer avait des difficultés à se mettre en place jusqu'à 2024. Nous avons alors entrepris un travail important avec le DAL et Révolution Permanente sur ces mêmes questions. Cela a abouti à diverses mobilisations regroupant à chaque fois plusieurs centaines de personnes :

- JOURNÉE CONTRE LES EXPULSIONS – 17/05 : prises de parole au Hangar de Cépière
- RASSEMBLEMENTS CONTRE LES EXPULSIONS – 01/03 ; 11/07 ; 08/11 : rassemblements sur la voie publique faisant souvent suite à une expulsion de squat de MNA. Y participaient notamment Révolution Permanente, le DAL, MdM, Toulouse Anti-CRA et Révolte décoloniale. Ces rassemblements se sont toujours déroulés de manière pacifique. En novembre, le député NFP, François Piquemal était présent.
- MARCHE DES SOLIDARITÉS – 14/12 : co-organisation de la marche à l'occasion de la journée internationale des personnes migrantes.

Si la majorité de ces rassemblements se sont faits de manière pacifique, il est à noter qu'à la suite de l'expulsion de l'hôtel Caravelle dans lequel les MNA tentaient d'ouvrir un squat le 24 octobre, Utopia 56 et ses partenaires se sont rendus sur les lieux. Tous.tes ont fait l'objet d'une répression policière très forte qui s'est soldée par une expulsion illégale.

Par ailleurs, nous avons collectivement rédigé des communiqués dénonçant les expulsions massives notamment durant la trêve hivernale dans lesquels nous demandions des bâtiments vides. Nous continuerons d'ailleurs ce plaidoyer en 2025 si de nouvelles expulsions ont lieu.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

2 COORDINATEUR-RICES SALARIÉ-ES

3 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

4 STAGIAIRES

I TOURS

+ DE 100

MNA
hébergé-es
dont 8 filles

23

jeunes
majeur-es
hébergé-es

20 075

nuitées
d'hébergement
long terme

32 000

repas
distribués

+ DE 105

bénévoles

30

hébergeur-ses
solidaires

À Tours, nous sommes spécialisé-es dans l'accompagnement et l'hébergement des mineur-es non accompagné-es et des jeunes majeur-es.

Notre mission est de sortir ces jeunes de la rue, en leur offrant un hébergement, et leur permettant de bénéficier d'un accompagnement global (administratif, juridique, social, médical, psychologique et éducatif) au sein d'un environnement stable et sécurisant, en vue d'une prise en charge par les dispositifs de protection à l'enfance et de droit commun, et sur le long terme, d'une intégration sociale et professionnelle.

Ainsi, nous accompagnons et hébergeons les MNA en recours pour la reconnaissance de leur minorité le temps de la procédure et les jeunes majeur-es jusqu'à leur autonomie financière, grâce à l'aide de nombreux-ses bénévoles.



HÉBERGER LES MNA ET JEUNES MAJEUR.ES DE DIVERSES FAÇONS

L'année 2024 a été marquée par une restructuration en profondeur de nos dispositifs d'hébergement, dans un contexte tendu, à la croisée de restrictions budgétaires et de besoins croissants. Alors que le nombre de jeunes rencontrés après un refus de reconnaissance de minorité est passé de 80 en 2022 à 150 en 2023, nous avons dû faire évoluer notre offre d'hébergement pour répondre à la fois à l'urgence sociale et à la soutenabilité économique de nos actions.

Ce double impératif nous a conduit à fermer certains dispositifs existants, comme la Maison MNA, et à prendre en gestion de nouveaux lieux d'hébergement collectifs : la Maison Jeunes Majeurs et l'îlot. Cette transition s'est accompagnée d'un effort important de négociation et de plaidoyer, qui a permis d'obtenir des occupations à titre gracieux pour plusieurs hébergements, réduisant ainsi significativement nos charges.

Grâce à cette restructuration, nous avons pu presque doubler notre capacité d'accueil, passant d'environ 40 à 70 places en 2024.

Cependant, cette évolution n'a pas été sans difficultés : l'installation dans de nouveaux lieux a nécessité plusieurs déménagements en début d'année ainsi que des travaux de réhabilitation conséquents, qui ont parfois mis les équipes à rude épreuve et généré de l'instabilité dans le quotidien du travail social.

NOS SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT :

■ L'ÎLOT

Ouvert le 19 février 2024, l'îlot est un ancien hôtel nous ayant été mis gracieusement à disposition par la Société d'Équipement de la Touraine. Avec une capacité d'accueil de 26 places, il accueille 22 jeunes en recours, ainsi que 4 jeunes majeurs bénévoles, qui assurent une veille de nuit (en rotation), faisant ainsi intégralement partie du projet. L'îlot est au cœur du projet de l'antenne de Tours, dans la mesure où il accueille également les bureaux de celle-ci, situés jusqu'au début de l'année 2024 dans un local associatif isolé des dispositifs d'hébergement gérés par l'antenne.

■ LA MAISON D'ACCUEIL UTOPIA 56

Le 6 mai 2024, dans le cadre de la réorganisation de nos dispositifs d'hébergement, nous avons décidé de fermer la maison d'accueil pour mineurs (d'une capacité de 14 places). En plus de 3 ans et demi, cette dernière a permis de mettre à l'abri plus de 150 jeunes. Suite à la fermeture de ladite maison, grâce à laquelle nous avons pu développer une forte expérience concernant la gestion de lieux d'hébergement collectifs, et pour éviter la remise à la rue des MNA, nous avons décidé de dédier l'îlot – pouvant accueillir plus de jeunes – à l'hébergement les MNA en recours.

■ HÉBERGEMENT SOLIDAIRE

Nous accueillons 6 jeunes filles à long terme MNA chez des familles bénévoles. Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de recentrer l'hébergement solidaire sur les jeunes filles pour lesquelles nous n'avons, par ailleurs, pas d'hébergement collectif. Le réseau compte désormais une trentaine d'hébergeur.les. Ils sont surtout mobilisés sur des hébergements d'urgence, cet accueil dure une à quelques nuits.

■ MAISON JEUNES MAJEURS

Cette maison, qui a ouvert le 2 mai 2024, nous a été mise à disposition à titre gracieux par la ville de Tours. Ce lieu semi-autogéré, d'une capacité de 14 places, est réservé à l'accueil des jeunes les plus autonomes (jeunes récemment devenus majeurs et jeunes de plus de 17 ans). Les jeunes sont en contact permanent avec les équipes, qui se déplacent régulièrement à la maison jeunes majeurs.

■ CHAMBRES D'HÔTEL

En 2020, une vingtaine de places en chambres d'hôtel nous ont été attribuées par la DDETS via le SIAO. Au départ, les jeunes hébergés à l'hôtel étaient des jeunes en recours qui dormaient auparavant dans un squat. En juillet 2023, comme beaucoup d'autres départements, l'Indre-et-Loire a annoncé devoir réduire son budget pour l'hébergement d'urgence : les chambres d'hôtel dont nous pouvions alors bénéficier pour les jeunes majeurs ont été fermées afin de donner la priorité aux familles et femmes seules. Six jeunes ont ainsi dû quitter leurs chambres, et ont été répartis dans d'autres solutions d'hébergement d'Utopia 56. Il ne restait désormais plus que 15 places pour des MNA en procédure d'appel que nous suivons, que nous avons conservées toute l'année 2024.

■ APPARTEMENTS PRÊTÉS

Nous bénéficions également de deux appartements pour l'hébergement de jeunes majeur.es. Ces appartements sont mis à disposition de l'association par des citoyen.nes solidaires. Chaque appartement peut héberger deux jeunes.

En plus de l'hébergement au sens strict, nous nous chargeons des repas du matin et du soir pour les jeunes hébergés dans la Maison, à l'Ilôt et à l'hôtel (préparés à l'Ilôt tous les jours), tandis que le déjeuner est assuré par notre partenaire, La Table de Jeanne-Marie. De plus, la majorité des jeunes scolarisés mangent à la cantine. En 2024, nous avons distribué 32 000 repas et 900 kits d'hygiène.

FOURNIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL À CHAQUE JEUNE HÉBERGÉ-E

I SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Nous les aidons dans leurs démarches et leurs prises de rendez-vous, et les accompagnons lorsque notre présence est requise. Nous constituons les dossiers pour qu'ils puissent bénéficier de l'AME ou d'une carte de bus par exemple.

I SANTÉ

Une équipe dédiée s'occupe du suivi des jeunes sur tous les aspects de la santé (somatique et mentale). Des partenariats locaux sont mis en place pour permettre à tous.les jeunes de faire un dépistage d'infections comme la tuberculose, de se faire vacciner et d'être suivi en cas de pathologie complexe.

Les jeunes nécessitant une consultation urgente de médecine générale sont accompagnés dans une association qui propose des soins gratuits. En outre, les jeunes ayant besoin d'accompagnement psychologique et/ou addictologique sont suivis par des psychologues bénévoles ou dans des structures spécialisées hospitalières (CSAPA, PASS psy).

I JURIDIQUE

Nous aidons également les jeunes à déposer leurs recours devant le juge des enfants et à préparer leur dossier et leur audience en vue de la reconnaissance de leur minorité. Ainsi, en 2024, nous avons aidé 16 nouveaux jeunes à introduire leur recours,

dont 5 jeunes filles. Parmi eux, 2 jeunes ont été reconnus mineurs en 2024. 3 jeunes n'ont pas été reconnu.es et ont donc fait appel de la décision. Les 11 autres sont toujours en attente de leur date d'audience, reflet de la durée de plus en plus longue des recours. En 2024, nous avons constaté une baisse drastique du nombre de recours en minorité qui aboutissent notamment pour ceux lancés en 2023, alors même que les dossiers juridiques sont de même qualité qu'avant, si ce n'est plus solides. Nous avons également noté un allongement du délai d'attente entre l'introduction du recours et l'audience devant le juge pour enfant.

Nous accompagnons aussi les jeunes dans la reconstitution de leur identité ainsi que dans les démarches consulaires. Des activités de sensibilisation et d'information sont proposées aux jeunes par notre association ou par des associations partenaires telles que l'AADJAM. Ces ateliers ont pour objectif d'expliquer aux jeunes des démarches juridiques et administratives, telles que l'obtention d'un titre de séjour.

Pour les jeunes majeur.es, c'est également l'équipe juridique qui s'occupe de constituer et déposer les dossiers de demande de titre de séjour avec les jeunes. En effet, 4 titres de séjour ont été obtenus en 2024 après avoir été déposés l'année précédente, 2 ont été refusés et suivis d'une OQTF et 7 nouvelles demandes ont été faites en 2024.



I SCOLAIRE

Depuis cinq ans, nous avons mis en place une école alternative pour les jeunes qui ne sont pas scolarisé.es, quatre matinées par semaine. Les cours sont dispensés par des professeur-es, souvent à la retraite, dans deux salles prêtées par la Mairie de Tours. Il s'agit principalement de cours d'alphabétisation, de français et de mathématiques.

Nous avons également une équipe dédiée à la scolarité qui assure la scolarisation des jeunes dans le système de l'éducation nationale. Elle gère les rendez-vous et tests en amont pour permettre aux jeunes d'avoir une place à l'école. Elle assure ensuite le lien avec les établissements scolaires ainsi que le suivi des jeunes scolarisé-es notamment pour collecter des fournitures et aider à la recherche de stage. Les jeunes bénéficient également d'un accompagnement pour leur parcours professionnel, afin de les aider à trouver une formation, essentielle pour l'obtention future d'un titre de séjour.

I JEUNES MAJEUR.ES

Nous essayons d'accompagner au mieux les jeunes dont le recours n'a pas abouti dans leur transition vers l'âge adulte dans leur autonomie : obtention de titre de séjour, accès à une formation et accès à un logement. Après obtention du titre de séjour, ces jeunes majeur.es continuent à être hébergé.es et bénéficient d'un accompagnement spécifique le temps qu'ils puissent accéder à un logement autonome et pérenne.

En 2024, nous avons accompagné et hébergé 23 jeunes majeurs : au 31 décembre, 22 d'entre eux étaient toujours accompagnés et hébergés. Ainsi, 1 jeune majeur est sorti de notre programme en 2024 avec un titre de séjour, un apprentissage et un appartement. Les autres ont reçu une OQTF après avoir fait la demande de titre de séjour (2), sont dans l'attente de réponse pour l'obtention d'un titre de séjour (9), vont déposer une demande (6) ou l'ont obtenu mais continuent d'être accompagné.es par nos équipes. Cet allongement des délais pour obtenir un titre de séjour engendre une augmentation de jeunes qui ne sortent pas de notre réseau.

I ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Enfin, pour animer le quotidien de ces jeunes, nous organisons des activités culturelles, artistiques et sportives à raison de 3 fois par mois en moyenne : visites de musées, tournois de foot, spectacles de danse, concerts, ateliers de théâtre, match de rugby, festivals, visite de fermes, etc. À l'occasion des fêtes de fin d'année, un calendrier inversé a été organisé. Ce dernier a permis la distribution de 70 paquets cadeaux aux jeunes hébergé.s et suivi-es par l'association lors du repas de la nouvelle année, célébré à l'îlot.

En septembre 2024, le Women Space a été mis en place. Il s'agit d'un groupe destiné à favoriser les rencontres entre les jeunes filles suivies par l'association, qui sont logées chez des hébergeur.euses solidaires résidant à différents endroits de Tours, et se retrouvent souvent isolées. Ainsi, une équipe de bénévoles femmes s'est mobilisée pour proposer régulièrement des activités et sorties aux jeunes filles accompagnées par l'association. En moyenne, une sortie par mois est organisée (visites de château, goûters, promenades dans des parcs etc.).

PLAIDOYER

L'équipe de Tours d'Utopia 56 continue d'employer divers moyens pour alerter sur la situation des MNA à la rue, mettant en avant l'urgence de trouver des solutions régulières pour ces jeunes en situation précaire, notamment en interasso avec l'Accueil Sans Frontières en Touraine (ASFT): mobilisation contre la loi asile immigration en janvier, manifestation contre le racisme le colonialisme et occupation d'un gymnase en mars, rassemblement devant la DDETS pour demander la mise à l'abri de jeunes résidant sur un campement en octobre doublé d'une conférence de presse mais n'ayant pas abouti. Le 20 novembre, nous organisons un rassemblement pour la journée des droits de l'enfant.

Enfin, nous avons accompagné 16 jeunes dans leur parrainage républicain lors de la journée des migrants organisée par la ville de Tours en décembre. Plusieurs visites d'élu.es (sénateurs, députés et maire) ont également eu lieu à l'îlot en 2024. Ces dernières ont été l'occasion de sensibiliser ces derniers sur la situation des jeunes et les solutions possibles.

Nous avons également saisi à 5 reprises le Défenseur des droits pour l'alerter sur des situations spécifiques ou dans un cadre interasso au sujet de l'allongement des délais de recours. Suite à nos saisines, le Défenseur des droits a envoyé des courriers au Conseil départemental d'Indre-et-Loire afin d'avoir des informations sur les pratiques d'évaluation de minorité, ainsi qu'au juge des enfants de Tours, pour obtenir des éléments sur les délais d'audiencement - qui sont en attente de réponse.

Nous avons lancé deux référés-suspension auprès du Tribunal Administratif pour une fratrie qui n'ont malheureusement pas abouti. Nous avons également réalisé 8 signalements auprès du CRIP et du procureur - notamment à chaque remise à la rue d'une jeune fille -, qui n'ont fait l'objet d'aucune suite, et déposé une demande de référé suspension auprès du tribunal administratif de Tours, ayant été rejetée.

Enfin, en novembre 2024, après un appel de la coordination nationale des mineur.es isolées en lutte pour s'organiser afin de faire valoir leurs droits, un collectif de jeunes de Tours s'est créé.

I COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

4 COORDINATEUR-RICES SALARIÉ-ES

DONT UNE EN À TEMPS PARTIEL

3 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

I PLAIDOYER ET COMMUNICATION



I STEP UP: PLAIDOYER MNA ET JEUNES MAJEUR-ES

Lancé en novembre 2022, le projet "Step Up" est une initiative que nous menons en coalition avec l'Association d'Accès aux Droits des Jeunes et d'Accompagnement vers la Majorité (AADJAM), et qui est entièrement financée par l'European Programme for Migration and Integration (EPIM).

Issu de la collaboration de 25 fondations privées, EPIM vise à renforcer le rôle de la société civile dans la création de communautés inclusives et le développement de réponses humaines et durables à la migration.

À travers ce projet, nous sommes amené-es à rencontrer et échanger avec d'autres acteur-ices européen-nes, membres d'autres coalitions ou eux-mêmes réseaux, comme PICUM.

Au sein d'Utopia 56, le projet Step Up a signifié le recrutement d'un chargé de plaidoyer Mineur-es Non Accompagné-es et jeunes majeur-es, et par conséquent, le développement de notre plaidoyer.



I PREMIER RECENSEMENT DU NOMBRE DE MNA EN RECOURS EN FRANCE :

En 2024, la Coordination nationale des jeunes exilé.e.s en danger (CNJED) a lancé pour la première fois un recensement national à l'instant T du nombre de MNA en recours. Utopia 56 a aidé à l'organisation de cette collecte de données. Il en ressort qu'il y a 3 477 jeunes en recours sur l'ensemble du territoire.

Ce chiffre a été repris par différents rapports et propositions législatives. Il figure notamment dans le Baromètre des enfants à la rue. Il avait été inscrit dans l'introduction d'une proposition de résolution du Sénat pour ne plus avoir d'enfants à la rue mais a été finalement retiré au vu des enjeux politiques entourant la question des MNA. L'ensemble du recensement a été remis à Olivier Faure, Marine Tondelier et Cyrielle Chatelain lors des journées d'été des Ecologistes à Tours. Une seconde édition du recensement est prévue pour l'année 2025.

I PRÉPARATION D'UNE ENQUÊTE FLASH AVEC L'AADJAM :

Cette année a aussi été l'occasion de préparer une enquête Flash en collaboration avec l'AADJAM. Elle a été envoyée à 130 associations et collectifs présentes dans 86 départements métropolitains.

Cette enquête trace l'ensemble du parcours des MNA en France allant de leur arrivée jusqu'à la décision de la Cour d'Appel pour celles et ceux qui font un recours.

54 réponses ont été reçues, elles serviront de matière à la rédaction d'un rapport de plaidoyer, dans le cadre du projet Step Up qui sortira en juin 2025.

I PARTICIPATION À DES CONTENTIEUX STRATÉGIQUES

UNICEF, Médecins du Monde, l'AADJAM, La Cimade, le Gisti, et le Secours Catholique-Caritas France ont lancé un contentieux auprès du Conseil d'Etat pour obtenir l'abrogation des lois (partie règlementaire) concernant l'évaluation de minorité. Une vingtaine d'associations dont Utopia 56 ont fait une intervention volontaire dans ce cadre. L'objectif étant que la France se mette en conformité avec les recommandations du Comité International des Droits de l'Enfant de l'ONU qui, en janvier 2023, a rappelé que les jeunes doivent être considérés comme mineur.es et donc être protégés durant la période de recours.

I CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET RENCONTRES AVEC LE PERSONNEL POLITIQUE

Un collectif d'associations (Action Contre la Faim, Armée du Salut, Coucou Crew et Utopia 56) a publié les résultats de son enquête réalisée fin 2023, auprès des jeunes en procédure de reconnaissance de minorité à Paris. Dans ce cadre, ils se sont rendus dans 4 dispositifs fréquentés par les MNA dans la capitale : la Halte humanitaire, le Coucou Crew, la permanence inter-associative du mercredi matin au jardin Pali Kao ainsi qu'à la permanence quotidienne de l'Hôtel de Ville assurée par notre association.

Ils ont pu interroger 128 jeunes garçons comme filles. Si le rapport fait l'état presque unanime de la survie à la rue ou en campement depuis le refus de reconnaissance de minorité, il en ressort aussi que 92% de ces jeunes sont en situation de faim sévère ou modérée. Tous.tes sont très fortement dépendant.es des dispositifs d'aide alimentaire.

Ces résultats sont les plus alarmants qu'Action contre la Faim aient enregistré en France depuis 2019. Les résultats de cette enquête ont été présentés à la mairie de Paris, mairie du 18ème arrondissement, fédération des acteurs de la solidarité (FAS), Unicef, ainsi qu'à une conseillère politique judiciaire de la jeunesse au cabinet du Garde des sceaux et à une conseillère justice en charge de la protection de l'enfance et de la lutte contre la maltraitance au cabinet de Sarah El Hairry, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles de l'époque.

Une nouvelle campagne de communication soutenue par Ben & Jerry's a été lancée sur les réseaux sociaux avec le COGRADE et La Cimade. Lancée en octobre 2024, cette campagne avait pour objectif d'aider des mineur.es en recours, suivis par les différentes antennes d'Utopia 56, à rencontrer le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la ministre déléguée de la Famille et de la Petite Enfance de l'époque.



Les citoyen·nes ont été mobilisé·es pour aider les jeunes à atteindre leur objectif, au total plus de 3 000 mails ont été envoyés aux différents cabinets des ministères.

Quelques semaines plus tard, 4 des 11 jeunes participants au projet, ont rencontré Laurence Drake, directrice adjointe du cabinet d'Agnès Canayer, et Jean-Philippe Horreard, conseiller au cabinet de Paul Christophe. Les jeunes ont pu expliquer leur parcours depuis l'arrivée en France et notamment les conditions d'évaluation de la minorité puis la survie à la rue pendant la période du recours. Les deux interlocuteur·ices ont été bienveillant·es et réceptif·es.

Les jeunes ont pu formuler leurs revendications : être protégé·es et aller à l'école même pendant la période du recours et rencontrer d'autres ministères.

Deux jours plus tard, le premier Ministre démissionnait, aucune suite n'a été donnée par les deux interlocuteur·ices des ministères.

Malgré cela, le contexte politique des dissolutions de l'Assemblée puis de la motion de censure ont provoqué de multiples changements de postes et de personnes au sein du monde politique. Ainsi, les rencontres avec les député·es et les ministres ont été compromises.

Nous avons interpellé des député·es du Nouveau Front Populaire pour qu'ils inscrivent dans leur programme la présomption de minorité pour les MNA le temps de leur recours, telle qu'elle est reconnue par l'ONU. Cela n'a pas été rajouté au programme mais ils nous ont affirmé soutenir l'idée une fois élu·es.

I HARMONISATION DES PRATIQUES ET SOUTIEN AUX ANTENNES D'UTOPIA 56

Enfin, le chargé de plaidoyer national MNA et jeunes majeur·es vient en soutien à toutes les antennes de l'association qui rencontrent des MNA. Il conseille selon les situations, et mène une réflexion sur la stratégie de plaidoyer dont s'emparent ensuite les antennes.

Enfin, il a mis en place avec les équipes de collecte de données un questionnaire d'arrivée similaire pour les antennes de Lille, Rennes et Tours. Cela permet d'harmoniser les pratiques et les données récoltées. Ce questionnaire n'a pas été déployé à Paris au vu du nombre de MNA rencontré·es.



I PLAIDOYER GÉNÉRAL

Les statuts de l'association insistent sur la mission de plaidoyer. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux enjeux de migration et aux réalités des conditions d'accueil en France mais aussi de porter des revendications politiques dans le but de peser sur les décideur.ses.

Dans cette idée, nous alertons régulièrement les autorités, saisissons la justice et écrivons des rapports aux constats alarmants.

I LE REVERS DE LA MÉDAILLE DES JEUX OLYMPIQUES

En 2023, les associations parisiennes travaillant auprès des personnes à la rue ont commencé à observer un durcissement des pratiques d'expulsions de terrain. Nous pouvions également en anticiper certaines de grande ampleur en raison de l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, prévus à l'été 2024. En effet, certaines des activités des associations ont lieu dans des endroits très touristiques, dans des zones prévues pour accueillir le village olympique ou des futures épreuves. Plus encore, nous imaginions bien l'intolérance de la Ville de Paris ainsi que de l'État vis-à-vis des nombreuses personnes à la rue.

La période allant de 2023 à septembre 2024 – date de fin des Jeux – a été marquée par une intense campagne de plaidoyer, faite d'actions directes, de rendez-vous institutionnels et de communication.

L'objectif : dénoncer le nettoyage social à l'œuvre pour faire de Paris la carte postale parfaite. Cette campagne a été menée en collectif par le Revers de la Médaille, constitué d'une centaine d'associations dont Utopia 56. Nous avons travaillé d'arrache pied pour obliger les organisateur.ices des JOP d'être à la hauteur de l'héritage social annoncé pour la compétition internationale.

A mesure que les Jeux se rapprochaient, les différents membres du collectifs ont réalisé des centaines d'interviews, mais aussi une dizaine d'actions directes durant les temps forts de la compétition ou dans les lieux stratégiques. Tout cela dans l'optique d'imposer dans l'espace médiatique notre alerte sur le nettoyage social. Ce phénomène de déplacements de plusieurs milliers de personnes précaires et sans-abri, mais aussi l'impact environnemental très négatif sont quasi inhérents à l'organisation d'un

événement sportif d'envergure. Il n'était plus temps de s'opposer à l'organisation de ces Jeux, mais nous demandions la création de places d'hébergement d'urgence et de logements en île-de-france, ainsi que d'une zone de premier accueil, pour que plus personne n'ait à survivre à la rue lors de son arrivée en France ou se retrouve fragilisé par une rupture sociale forte.

Les Jeux se sont tenus sans que les places d'hébergement et de logement demandées ne soient ouvertes, sauf 250 pour les "grands marginaux". A l'occasion des Jeux, plus de 20 000 personnes ont été déplacées d'Ile-de-France pendant des expulsions de campements, de squats, ou simplement de la rue.

Ces éloignements en régions ont fragilisé les parcours d'intégration, de soins, et de scolarisation de plusieurs milliers de personnes. Là aussi, les associations ont alerté et ont été reçues par des ministères, le Comité des Jeux Olympiques, le Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, en vain. Il en avait d'ailleurs été de même pour les camarades de Détroit et de Vancouver que nous avons rencontrés et qui, eux aussi, s'étaient organisé-es à l'époque de la tenue des JOP dans leurs villes et avaient été tristes témoins de la pauvreté chassée des villes.

Depuis, comme nous nous y attendions, toutes ces opérations de "mise à l'abri" ont pris fin, parfois immédiatement après la fin de la compétition, engendrant une remise à la rue de personnes. Certaines sont revenues d'elles-mêmes à Paris pour être moins isolées et pouvoir espérer avancer dans leurs démarches, qu'on leur avait pourtant vendues comme facilitées dans les préfectures de région sans qu'il n'en soit rien.





I VISIBILISER LES INVISIBLES

Depuis sa création, Utopia 56 agit aux côtés de personnes exilées et à la rue, trop souvent maintenues dans l'invisibilité, pour les accompagner dans l'organisation d'actions collectives de visibilité et de revendications. L'objectif : rendre publiques les situations de survie qu'elles subissent au quotidien et dénoncer les atteintes répétées à leurs droits fondamentaux, notamment celui à l'hébergement et à l'accès aux besoins de première nécessité. Depuis 2024, nous avons accentué cette approche en orientant notre action vers le soutien à l'auto-organisation et au renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées. Nos équipes travaillent aux côtés des premiers et premières concernés pour les aider à structurer, porter et médiatiser leurs revendications.

Ces mobilisations permettent, grâce à leur visibilité médiatique et politique, d'obtenir des mises à l'abri ponctuelles, souvent rendues possibles par l'implication des

collectivités, notamment les mairies. Bien que ces solutions soient pour la plupart précaires et ne débouchent pas toujours sur un hébergement durable, elles offrent des temps de répit, une entrée dans le dispositif d'urgence, et surtout un levier de plaidoyer pour faire entendre des voix jusque-là ignorées.

En 2024, chacune de nos antennes a contribué, sur le plan logistique, communicationnel et politique, à l'organisation de soirées, de rassemblements ou d'actions de visibilité. Ces initiatives ont abouti à des mises à l'abri, à l'obtention de rendez-vous avec les institutions, ou encore à des avancées concrètes sur le respect des droits. Nous saluons chaque solution obtenue, aussi temporaire soit-elle, et restons pleinement mobilisés pour faire avancer le plaidoyer en faveur d'un accès réel à l'hébergement pour toutes et tous et à un accueil digne et solidaire.

I LOI ASILE ET IMMIGRATION : LA SUITE

Le 26 décembre 2023, le président de la République, la présidente de l'Assemblée Nationale, plus de 60 sénateur·ices et plus de 60 député·es saisissent le Conseil Constitutionnel afin de vérifier la constitutionnalité de la loi Asile et immigration votée quelques jours plus tôt. L'examen de la loi a duré 30 jours. Durant cette période, Utopia 56 et d'autres associations impliquées depuis un an dans la campagne de plaidoyer visant à empêcher le vote de cette loi, ont écrit des contributions extérieures pour éclairer les membres du Conseil Constitutionnel dans leur examen.

A l'issue de celui-ci, le 25 janvier 2024, l'institution a rendu sa décision, en censurant 32 articles, dits "cavaliers législatifs", n'ayant donc pas de rapport avec le projet de la loi, ainsi que des dispositions d'une dizaine d'autres articles.

Après près d'un an de mise en application, en décembre 2024, nous communiquons toujours collectivement avec d'autres associations sur les impacts de cette loi sur les personnes exilées déjà observés.

I RECOURS POUR L'AGRÈMENT À LA BANQUE ALIMENTAIRE

En 2023, nous avons reçu une décision de rejet par la préfecture de région Ile-et-Vilaine (35) à notre demande de renouvellement d'agrément à la Banque Alimentaire. A l'exception du renforcement de nos protocoles d'hygiène et de distribution, la préfecture a estimé qu'Utopia 56 n'était pas fondée à recevoir cet agrément sur des motifs fallacieux : notamment celui que nous ne prouvons pas que les personnes que nous aidons en maraude sont sans ressources. Nous avons donc déposé un recours contre cette décision de rejet, l'affaire est toujours en cours.

I ELECTIONS LÉGISLATIVES

En juin et juillet 2024, alors que l'équipe de communication d'Utopia 56 changeait, la France a basculé dans une actualité politique très agitée et non sans conséquences sur les activités de l'association et des personnes qu'elle sert. Ainsi, au regard des conséquences désastreuses que pourrait occasionner un changement de l'Assemblée Nationale, mais aussi de l'impact immédiat des élections européennes, et surtout des capacités de mobilisation de l'association, il a été décidé avec le conseil d'administration et les équipes opérationnelles qu'il fallait agir et prendre part à l'appel à la mobilisation.

Dans ce cadre-là, nous avons lancé une campagne vidéo destinée à faire entendre les voix de personnes concernées par un éventuel passage à l'extrême droite de l'assemblée. La campagne Chaque voix compte a donc montré les visages et les voix de citoyens et citoyennes engagées avec Utopia 56 ainsi que les voix et visages de personnes que nous accompagnons et qui seraient grandement impactées par l'arrivée d'un gouvernement d'extrême droite.

D'autres actions ont été réalisées pour participer à cette séquence importante qui a tenu tout le pays en suspens : tel que le relai de certains contenus de mobilisation et d'éducation aux programmes des partis politiques envers les personnes étrangères. La création d'un groupe de fan base pour booster les publications de l'association, le relai de campagnes d'interpellation ou des différents moyens d'action cartographiés dans les différents territoires.

Cette période nous a montré que l'on parvenait, encore, à se mobiliser très rapidement sur une séquence que personne n'avait anticipée et que les différentes compétences internes à l'association permettaient de jouer un rôle clé.

I LIGHT HOUSE REPORT ET PREMIÈRE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

En mars 2024, une enquête réalisée par Light House Report sur les agissements des forces de l'ordre en mer Manche et les pratiques agressives, sortait dans Le Monde, Der Spiegel et The Observer.

Dans le même temps, le 25 mars 2024, des députés déposaient une proposition de résolution pour une commission d'enquête sur les conséquences des accords du Touquet concernant la surveillance de la frontière franco-britannique.

Sur l'enquête et sur le texte de la proposition de résolution, Utopia 56 a été très mobilisée pour fournir des informations recueillies sur le terrain, et apporter ses observations plus générales s'appuyant sur son expérience depuis 10 ans à la frontière franco-britannique.

I DEUXIÈME PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, les travaux parlementaires ont pris fin et ont dû être repris intégralement. Une nouvelle proposition de résolution pour l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences des accords du Touquet à la frontière franco-britannique a donc été déposée en septembre 2024 par une coalition de député·es du Nouveau Front Populaire.

Là encore, Utopia 56 a été très mobilisée pour mettre à jour le texte et participer à sa communication. Finalement, en raison de certaines contraintes inhérentes au processus réglementaire de l'Assemblée Nationale, ce texte ne sera pas adopté pour la session parlementaire de 2024, mais aura toutes ces chances de l'être en septembre 2025.

I REQUÊTE INDEMNITAIRE SUITE AU NAUFRAGE DU 24 NOVEMBRE 2021

Après le dépôt de la plainte pour omission de porter secours et mise en danger de la vie d'autrui entraînant le naufrage du 24 novembre 2021 et ayant causé la mort de 31 personnes, des familles de victimes ainsi que la LDH et Utopia 56 ont lancé, en janvier 2024, la démarche de requête indemnitaire auprès du tribunal. Celle-ci a pour objet d'obtenir une réparation du préjudice subi.

I DÉPÔT DE PLAINTE SUITE AU NAUFRAGE DU 14 DÉCEMBRE 2022

En décembre 2022, trois personnes mourraient lors d'un naufrage dans la Manche. Nous avons finalement déposé une plainte en février 2024 contre le CROSS, Her Majesty's Coast Guard et contre X pour omission de porter secours et mise en danger. A ce stade, nous ne sommes pas accompagnés par des familles de victimes dans cette plainte. L'affaire est toujours en cours. Comme pour la plainte suite au naufrage du 24 novembre 2021, il s'agit de mettre la lumière sur ce drame sans renforcer l'incrimination du jeune Ibrahima Bah qui conduisait le bateau. Il a été poursuivi et incarcéré en Angleterre car considéré comme "capitaine" de l'embarcation, alors même que le reste des passagers de l'embarcation ont affirmé que sans lui, tout le monde serait mort.

Pour les autorités françaises et britanniques, ceux qui pilotent les bateaux sont d'office accusés d'être à l'initiative de traversées illégales et non sécurisées et par conséquent responsables des décès survenus. La plupart du temps, celles et ceux qui acceptent de conduire connaissent les risques mais le prennent car ils sont isolés et cela leur permet de bénéficier d'une traversée à moindre coût, voire gratuite. Plusieurs dizaines de personnes sont actuellement incarcérées pour ce type de faits.



I RÉFÉRÉ CONTRE L'OFFICE FRANÇAISE DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII)

En janvier, sur X (ex Twitter), nous rappelions à l'OFII qu'il y avait des centaines de personnes encore à la rue et relevant de sa compétence alors que les températures étaient très basses et que des places d'hébergement étaient vacantes.

Ce tweet était précisément une réponse à une publication du compte de l'office, derrière laquelle, chacun sait que se trouve son directeur général, Didier Leschi, et qui se félicitait de mettre à l'abri tout le monde. Didier Leschi a répondu à notre commentaire en disant, à tort, que les lieux que l'on avait identifiés n'étaient pas de sa compétence. Nous lui avons rétorqué que ces lieux dépendaient bien de l'OFII suite à quoi, il a bloqué le compte X d'Utopia 56. Nous avons donc formulé un recours devant le Tribunal Administratif de Paris.

Lors de la procédure, l'OFII s'est défendu en invoquant un problème technique de la part du réseau social qui avait engendré le blocage de notre compte. Cet argument n'a pas convaincu la juge et un an plus tard, en mars 2024, suite à une audience, nous avons obtenu gain de cause. Entre-temps, le blocage avait déjà été levé par l'OFII.

Cette pratique de bloquer pour ne pas rendre visible les voies contestataires des pratiques et des dysfonctionnements du système d'accueil dont l'OFII est responsable est courante.

Ce compte est celui d'un service public et se doit donc de respecter la liberté d'expression et ne peut pas pratiquer la censure des voix divergentes.

31 VICTIMES DEUX SURVIVANTS

UNE ENQUÊTE OUVERTE A LONDRES POUR ÉCLAIRCIR LES
CIRCONSTANCES DU NAUFRAGE DU 24 NOVEMBRE 2021



I PUBLIC INQUIRY

Nous avons écrit et déposé, en octobre, une déclaration ("statement") de plusieurs pages auprès du président de la commission de l'enquête publique (Public Inquiry) sur la mise en lumière des événements qui ont amené au naufrage du 24 novembre 2021. Cette enquête publique se tient suite à une saisine du gouvernement britannique. Elle a été menée par un corps indépendant afin de mener des investigations sur la chaîne de commandement via des rapports d'incidents et des témoignages.

La déclaration d'Utopia 56 a été sollicitée par les avocat.es des familles des victimes, témoin dans l'affaire, et a permis de dresser plusieurs pages d'observations de la situation dans le Nord de la France depuis 2018. Grâce à notre recueil de collecte de données lors des missions des antennes de Calais et de Grande-Synthe, des articles de presse, et des rapports d'autres ONG nous

avons pu étayer la progression des politiques de dissuasion à l'oeuvre à la frontière franco-britannique et montrer leur impact dans le développement du phénomène des traversées de la Manche. Nous avons aussi souligné que malgré les alertes des associations depuis 2018 sur l'imminence d'un drame d'ampleur, aucune mesure n'a été prise pour l'éviter.

Les auditions des témoins dans l'enquête publique auront lieu en mars 2025.

I DÉPÔT DE PLAINTÉ CONTRE FABRICE LEGGERI

Fabrice Leggeri, ancien Directeur général de l'Agence européenne de surveillance des frontières, Frontex, a été la cible d'une enquête commanditée par l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF) sortie fin avril 2022. Celle-ci révèle des pratiques illégales au sein de Frontex ainsi que la violation répétée des droits humains par l'action ou l'inaction de l'agence. Chacun de ces faits répondent à une nouvelle doctrine entrée en vigueur depuis l'augmentation du budget et surtout la prise des fonctions de direction par Fabrice Leggeri.

Avant que ces rapports ne sortent, il a présenté sa démission de l'agence et s'est défendu d'avoir toujours agi pour préserver la souveraineté et l'intégrité de l'Europe face à l'invasion migratoire. Après cela, il a rejoint la liste des candidats aux élections européennes de 2024 pour le parti du Rassemblement National français.

Nous avons donc décidé de porter plainte avec la Ligue des droits de l'Homme et leurs avocat.es contre l'ancien directeur, pour complicité de torture et de crime contre l'humanité. Il n'a toujours pas été mis en examen mais le dossier n'est pas clos.

I CHARTE JOURNALISTIQUE SUR L'INFORMATION ET LA MIGRATION

Au printemps 2024, nous avons relancé un élan de travail pour écrire une charte de déontologie du journalisme pour le traitement de l'information et des migrations. Ce projet a démarré petit à petit en réunissant journalistes, chercheur.ses et associations, puis s'est autonomisé. La charte a trouvé sa forme définitive vers l'automne. Entre temps, nous avons organisé des focus groupes, composés de journalistes afin d'identifier les réalités de travail et les besoins qu'ils pouvaient avoir s'agissant des sujets liés à la migration. Ainsi la charte est devenue un objet, non pas de plaidoyer, mais purement de reconnaissance de l'importance d'un travail journalistique de qualité pour garantir le droit des citoyen.nes à avoir accès à une information juste, précise et complète. Elle soulève également des axes de réflexion à avoir quand il s'agit de traiter des migrations, de la non discrimination, de la précision de l'information et de la source etc.

La charte sera présentée en avril 2025 lors des Assises du Journalisme de Marseille.

COMMUNICATION



NOS RÉSEAUX SOCIAUX (JANVIER 2025)

INSTAGRAM : 102,6 K followers

20,4 K : @utopia.56
 58,6 K : @utopia56paris
 9,6 K : @utopia56calais_gs
 4,2 K : @utopia56rennes
 5 K : @utopia56lille
 3,3 K : @utopia56toulouse
 1,5 K : @utopia56tours

FACEBOOK : 67,2 K followers sur Facebook :

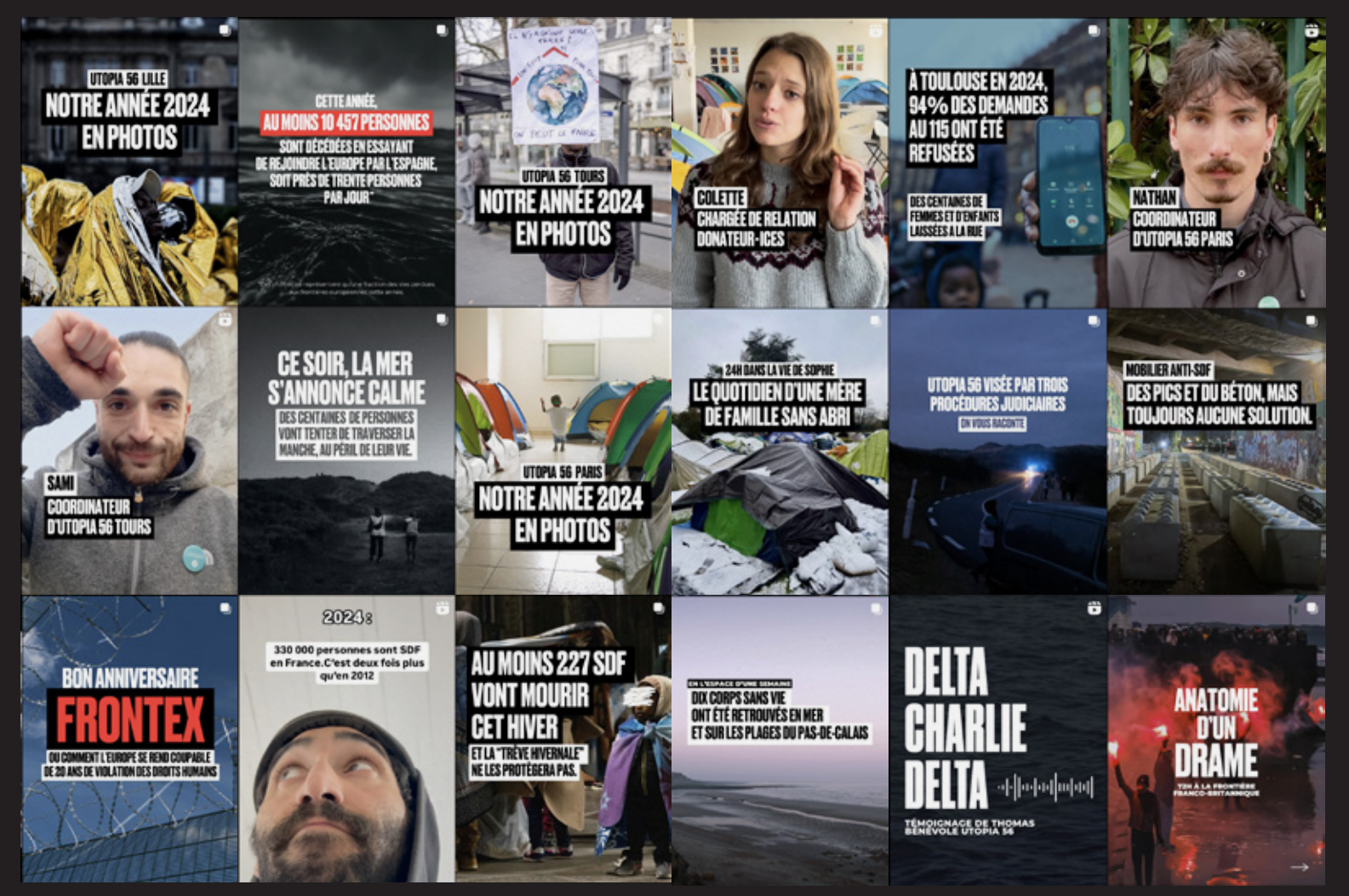
30 K : Utopia 56
 11 K : Utopia 56 Paris & Ile de France
 6,9 K : Utopia 56 Calais et Grande-Synthe
 6,3 K : Utopia 56 Rennes
 6,2 K : Utopia 56 Tours
 5 K : Utopia 56 Lille
 1,8 K : Utopia 56 Toulouse

X (TWITTER) 44,9 K followers - @utopia_56

LINKEDIN 15 K followers - Utopia 56

TIK TOK 3 K followers - Utopia 56

PRESSE : Plus de 865 articles mentionnant Utopia 56 en 2024
 (source : EUROPRESS)



I SÉRIES DE TÉMOIGNAGES VIDÉOS :

Cette année, nous avons développé un nouveau format que nous n'utilisions que rarement auparavant : les témoignages vidéos. Au cours de la période électorale des législatives du printemps 2024, nous avons lancé la campagne "Chaque voix compte" dans notre antenne parisienne. Le principe était de proposer des vidéos relayant une parole positive mais aussi de contrebalancer l'omniprésence de personnalités politiques d'extrême droite. Dans ces 11 épisodes postés en deux semaines, la parole a été donnée à des citoyen.nes mobilisé.es à nos côtés, ainsi qu'à des personnes exilées, qui ont pu raconter leurs expériences aussi diverses soient-elles. Cette série a été visionnée par plus de 530 000 personnes sur toutes les plateformes confondues.

Suite à ce succès, nous avons décidé de continuer le format des témoignages vidéos. Nous avons par exemple partagé celui de Josué, 8 ans, ou de Lionel, hébergés

régulièrement dans notre Bagnolhu. Puis, nous l'avons étendu à d'autres antennes avec notamment la série "Raconter la frontière", lancée en décembre, dans laquelle des bénévoles de Calais et Grande-Synthe racontent leurs expériences sur le terrain et font des appels aux dons. Nous avons aussi eu des témoignages audio d'un bénévole ayant assisté à un retour au port d'un bateau ayant fait naufrage, puis un témoignage vidéo d'un des rescapés. Au-delà de notre action d'alerte, nous essayons de porter au maximum la voix de celles et ceux que nous rencontrons et accompagnons et qui sont trop souvent invisibilisé.es.

Nous avons pour ambition de poursuivre ce type de format et de l'étendre à chacune de nos 7 antennes pour permettre de donner la parole aux citoyen.nes engagé.es, présenter nos actions et diffuser une parole contraire aux discours d'extrême-droite qui inondent l'espace médiatique.

I RENFORCER LA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : LE RÔLE DE LANCEUR.SES D'ALERTE :

Depuis de nombreuses années, notre association est présente sur les différents réseaux sociaux pour informer sur les situations rencontrées, dénoncer les conditions d'accueil déplorables et alerter sur les violations des droits subies par les personnes exilées.

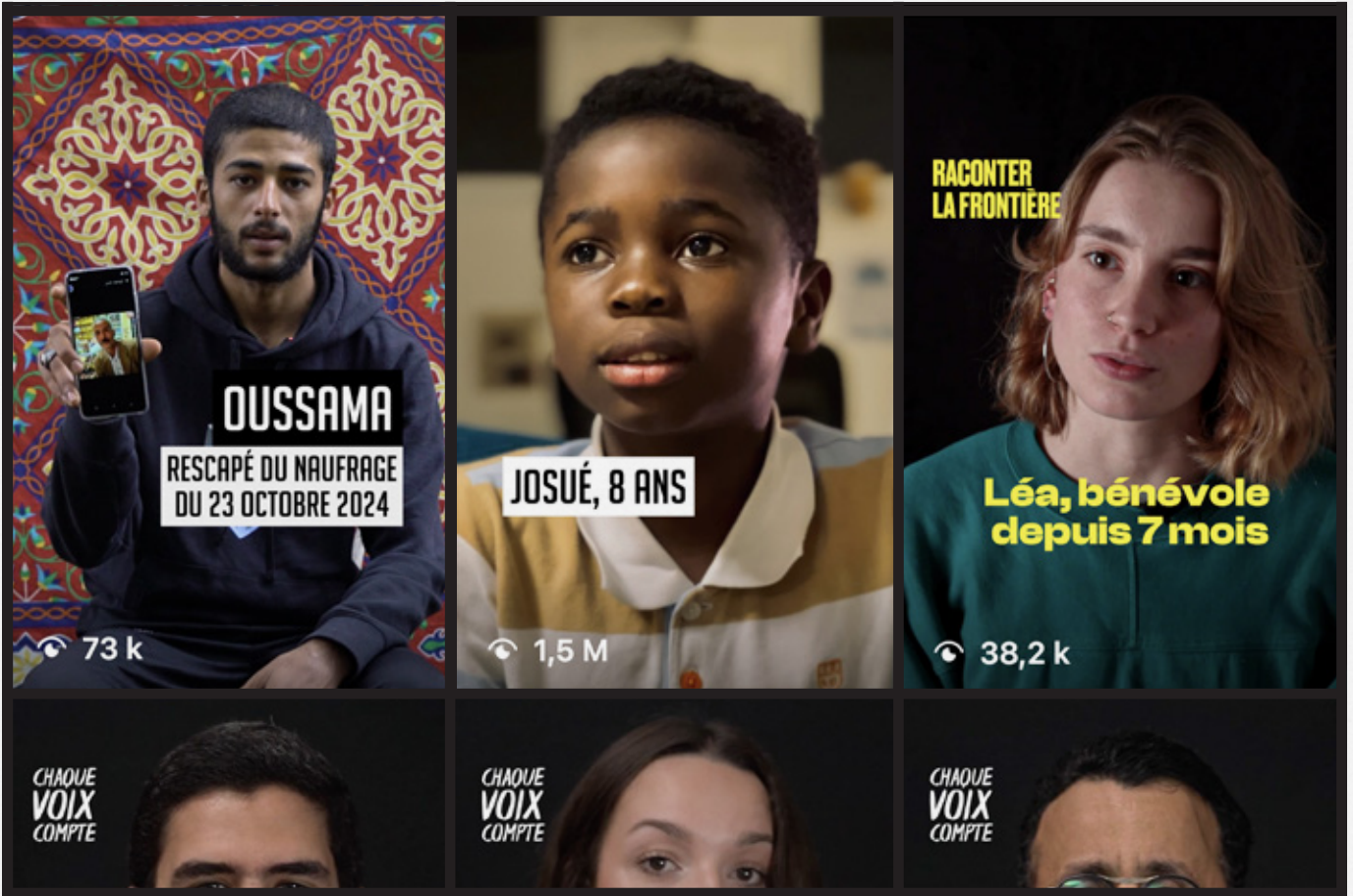
Avec en moyenne 2 publications Instagram par semaine sur le compte national, la visibilité s'est renforcée. Le nombre d'abonné.es a d'ailleurs augmenté de 90% entre août et décembre 2024, passant de 11 000 à 20 000.

Nous avons aussi décidé d'investir Tiktok dont le public est généralement plus jeune que celui que nous pouvons atteindre sur d'autres plateformes. Globalement, notre audience reste essentiellement féminine (80%), jeune adulte (25-35 ans) et française,

même si nos newsletters sont ouvertes à l'international (Allemagne, Angleterre, Canada, Philippines..).

Nous avons également expérimenté la création d'une communauté de soutien autour d'Utopia 56, matérialisée dans un groupe WhatsApp "groupe 100k". L'objectif était de renforcer la visibilité sur les réseaux sociaux en stimulant l'algorithme via des interactions sur les posts (like, partage, commentaires...).

Cette initiative n'a pas perduré mais témoigne des réflexions internes pour maximiser la visibilité de nos contenus.



I RÉSEAU D'INFLUENCEUR.SES SOUTIEN :

La stratégie de relation avec des personnalités publiques actives sur le web a été intensifiée. Nous tentons de trouver des personnes influentes pour relayer notre contenu. Ainsi, nous avons pu constater que les témoignages vidéos comme celui de Josué ont été massivement repartagés par des influenceur.ses, ce qui propulse leur visibilité. Nous sommes attentif.ves à ces personnalités et n'hésitons pas à les recontacter pour relayer d'autres publications. C'est d'ailleurs, un aspect que nous allons continuer à investir et à structurer en 2025.

Nous essayons aussi de créer des relations de partenariat sur le temps long. Elles commencent par des échanges réguliers et des accompagnements lors de nos différentes missions sur le terrain, puis les créateur.ices de contenu s'y rendent en autonomie sans même nous prévenir. Par exemple, Victor Habchy a assisté à une expulsion puis à une mission de mise à l'abri à Paris et à une nuit au Bagnolhu. Il est ensuite allé à Calais en décembre en filmant ce qu'il y vivait. De même, Gaëtan Gabriel nous contacte désormais de lui-même pour nous dire quels posts il va relayer. Plus largement, nous collaborons avec des agences de communication comme Louder Agency qui nous met en lien avec des personnalités sensibles à nos combats.

I SENSIBILISATION LORS D'ÉVÈNEMENTS FESTIFS :

Si nous avons à cœur de sensibiliser le grand public depuis de nombreuses années, nous avons renforcé cette année les événements festifs. Nous avons ainsi participé à au moins sept apéros solidaires, concerts et week-end solidaires dont une partie des fonds nous étaient reversés. Nous avons également eu un stand et des clips vidéos diffusés sur les grands écrans des Solidays et de la Fête de l'Humanité, festivals majeurs d'Ile-de-France.

Chacune des antennes organise des fêtes d'anniversaire ou des temps conviviaux permettant de faire découvrir l'association et de fidéliser les citoyen.nes.

Nous avons aussi collaboré à plusieurs reprises avec des boîtes de production de films et de pièces de théâtre pour pouvoir intervenir à la suite des représentations sur les sujets liés à l'exil, l'urgence et la survie dans la rue. Ainsi, nous avons pris part aux projections de *La tête froide*, réalisé par Stéphane Marchetti, *Try* de Philippe Lucas, ou la tournée *"Entre les frontières"* de Victor Demestre au mois d'octobre.



I STRUCTURATION INTERNE

I RENFORCEMENT DES ÉQUIPES SALARIÉES :

Entamé en 2023, le travail de renforcement des équipes salariées a continué cette année. De nombreux postes ont ouverts :

- **Communication** : 1 poste de chargé.e de contenu ouvert en juin 2024 ;
- **LHUA** : 1 poste de chargé.e de mission responsable du LHUA + 5 postes de chargé.es d'accueil du LHUA en CDD car les lieux étant mis à disposition gracieusement pour une durée temporaire, les LHUA peuvent se retrouver à fermer rapidement ;
- **Alternances** : 1 poste de chargé.e de recherche de financements depuis septembre 2024 + 1 poste de chargé.e de développement des ressources humaines ouvert en décembre 2024 (poste qui n'avait pas été pourvu depuis août 2023)

I RENFORCEMENT DE L'ONBOARDING DES SALARIÉES :

L'arrivée régulière de nouveaux salarié.es et le désir d'améliorer les conditions de travail au sein de l'association nous a poussé à mettre en place un parcours d'intégration (onboarding) renforcé et standardisé. Celui-ci se compose de trois parties :

- **onboarding général** : présentation de l'histoire de l'association, de l'organigramme et du fonctionnement interne
- **gestion administrative et financière** de l'association et des antennes
- **collecte de fonds auprès des particuliers et des entreprises** : présentation de la stratégie déployée pour la collecte de fonds auprès des particuliers et entreprises qui représentent plus de la moitié de nos financements, ainsi que des possibilités pour les antennes de collecter des fonds directement.

I MISE EN PLACE DE PROCESS RH :

Dans le cadre de la consolidation de notre structure engagée dans un processus de professionnalisation continue, nous avons initié une réflexion approfondie sur les enjeux d’accompagnement et de bien-être des équipes. Ainsi, afin de prévenir les situations d’épuisement professionnel et de garantir un environnement de travail sain, plusieurs protocoles ont été rédigés et peuvent être activés selon les situations rencontrées.

Cette formalisation vise non seulement à assurer le bien-être de chacun.e, mais aussi à sensibiliser et former l’ensemble des salarié.es à ces enjeux essentiels – d’autant plus important que nos équipes sont majoritairement composées de profils juniors, pour qui il s’agit souvent d’une première expérience professionnelle.

Les protocoles sont les suivants :

- **Situation d’épuisement professionnel :** le protocole prévoit les modalités d’intervention auprès d’un membre en situation d’épuisement professionnel. Il s’agit notamment de pouvoir proposer un cadre bienveillant de discussion et de solutions.
- **Manquement au règlement intérieur :** en cas de manquements au règlement intérieur, le protocole prévoit les actions à mettre en place pour en discuter puis les possibilités d’action.
- **Traumatisme :** après un événement traumatique (ex : décès, évacuation de lieu violente etc.), des groupes de parole collectifs sont systématiquement mis en place auprès des salarié.es et bénévoles impliqué.es pour revenir sur les faits. Ensuite, un suivi individuel est proposé notamment avec l’appui du dispositif de psychologues.

I INFOS RH

Au 31 décembre 2024, Utopia 56 comptait 41 salarié.es dont 26 femmes et 15 hommes. Nos équipes bénévoles sont également majoritairement féminines. L’âge moyen des salarié.es est de 28,5 ans.

A cette date, en moyenne, iels étaient rémunéré.es 1 919,45€ par mois. Les salaires évoluent selon les postes et selon l’ancienneté.

Enfin, les salarié.es restent en moyenne 14,48 mois au sein d’Utopia 56.

Ce chiffre augmente d’années en années.

I FORMATION SUR LES VSS (VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES)

Mis en place l’année précédente, le groupe de formatrices sur les VSS a renforcé sa cadence de sensibilisation aux membres de l’association. 3 sessions de formation à destination des membres d’Utopia 56 (salarié.es obligatoirement à leur arrivée et bénévoles sur la base du volontariat) ont été mises en place en 2024.

L’objectif pour 2025 est de proposer une session par mois ou tous les deux mois. Pour cela, le renforcement de l’équipe de formatrices sera nécessaire.



I BILAN COMITÉ D'ÉCOUTE

Le Comité d’écoute a été saisi plusieurs fois au cours de l’année pour des motifs divers.

Cela signifie donc que son existence est connue des équipes bénévoles comme salariées.

D’ailleurs, à chaque nouvelle prise de poste, ce dispositif est présenté par les écoutant.es. Cela permet aux notamment coordonnateur.ices d’antennes de pouvoir sensibiliser leurs bénévoles à l’existence et à la possibilité de saisine.

I ÉTAT FINANCIER

I EXERCICE COMPTABLE EXCEPTIONNEL EN 15 MOIS :

Fin 2024 a été voté en Conseil d'Administration que notre exercice comptable, anciennement calculé sur une année civile (janvier - janvier) serait désormais calculé entre le début du mois d'avril et la fin du mois de mars suivant. Cela permettra de coller plus fidèlement à la réalité des entrées d'argent et notamment de la collecte de fin d'année dont les effets se voient jusqu'en février. De même, les subventions des fondations sont souvent réparties en 3 versements échelonnés tout au long de l'année et dont le solde final est versé entre janvier et février de l'année suivante. En décalant notre exercice comptable, nous pourrions donc inclure de manière plus lisible ces entrées.

Ainsi, pour permettre cette transition, il a été décidé que l'exercice comptable de 2024 serait exceptionnellement établi sur 15 mois (janvier 2024 - mars 2025). Les comptes ne seront donc pas encore clôturés et validés par le Commissaire aux comptes au moment de la parution de ce rapport d'activité. Les chiffres présentés ci-dessous sont donc donnés à titre indicatif et pourront évoluer à la marge.

I SOURCES DE FINANCEMENT D'UTOPIA 56 :

Afin de rester indépendante et de conserver notre liberté de parole, Utopia 56 ne demande ni ne reçoit de subventions de l'État.¹

Nos sources de financement se divisent toujours en 3 catégories principales :

- **Les dons issus de la générosité du public**, qu'ils soient mensuels ou ponctuels, ainsi que les adhésions, avec des versements commençant dès 1€. La très grande majorité provenant des dons des citoyen·nes (56,71%), des adhésions des membres de l'association (6,33%), complétés par la générosité des entreprises (10,20%) et par des matériels donnés (3,87%), soit 77,10% du budget d'Utopia 56.
- **Les fondations et fonds de dotation privé·es**. En 2024, 19 fondations et fonds de dotation différent·es nous ont soutenu·es, ainsi qu'un réseau de fondations européennes, à hauteur de 16 725€ en moyenne par subvention. Les subventions vont de 100€ à 50 000€. La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre) et la Fondation de France, qui sont les deux fondations qui nous soutiennent le plus, le font à travers différents projets régionaux ou thématiques. Au total, ce soutien financier représente 12,84% du budget d'Utopia 56.
- **Les partenariats associatifs, sous forme de subventions d'exploitations**, en particulier United4Rescue et Médecins Sans Frontières dont les financements couvrent une partie de nos activités à la frontière franco-britannique. Ces subventions d'exploitations représentent 6,16% du budget d'Utopia 56.

¹ L'unique subvention publique que nous recevons provient de la Ville de Tours, pour une somme de 4 000€ correspondant à 0,14% de notre budget annuel.

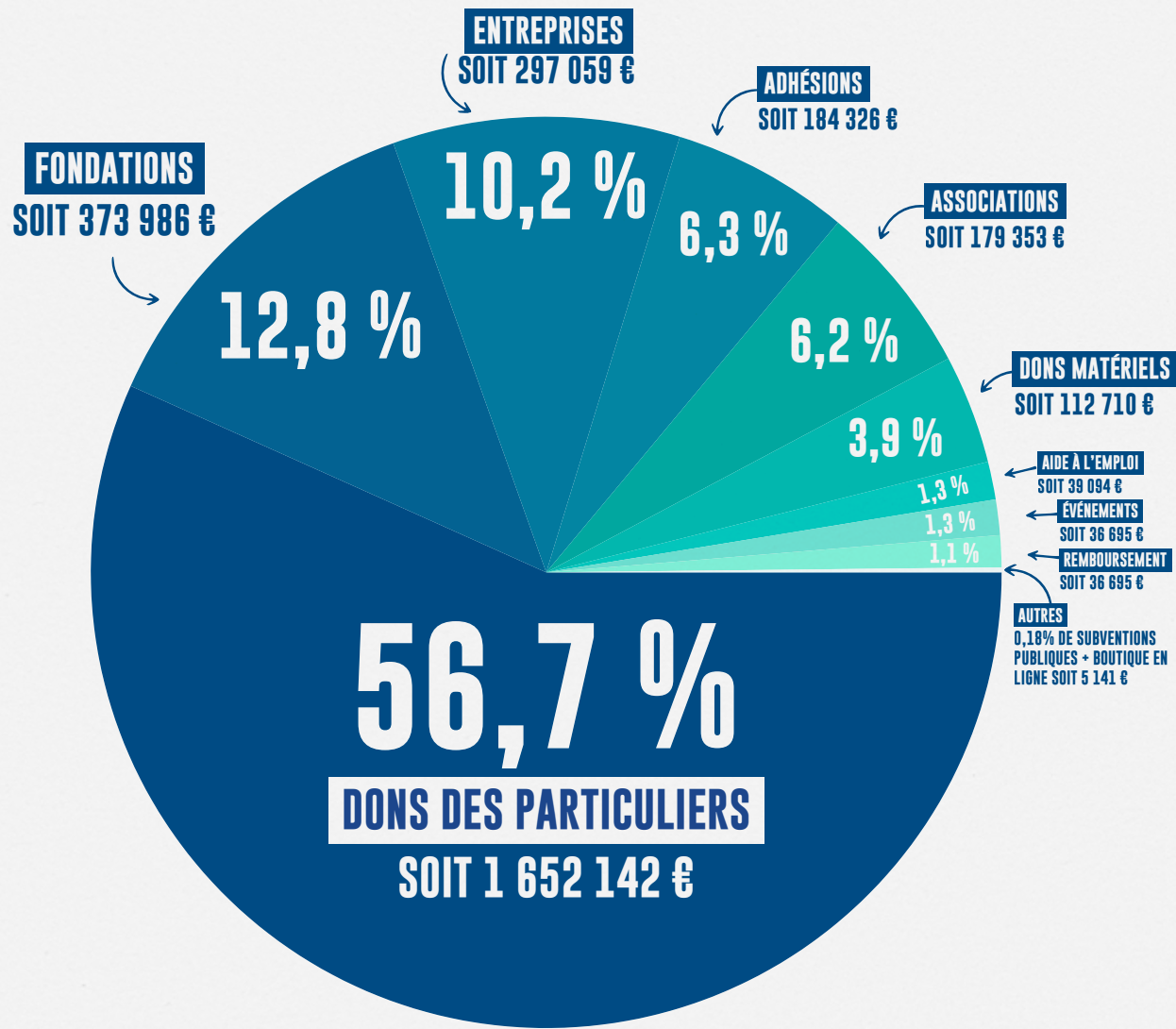
De moindres sources de financement viennent compléter notre budget, à savoir notre boutique en ligne (0,04%), des aides emploi sur certains type de contrat salarié (1,34%), des événements organisés au profit de nos actions (1,26%) et enfin divers remboursements de dépenses engagées (1,13%).

À l'image de nos nombreux·ses bénévoles et hébergeur·ses solidaires, cette multitude de soutiens financiers issus de la société civile fait notre force et témoigne de la légitimité de nos actions au quotidien. Par ailleurs, chaque année, des milliers de vêtements, tentes, sacs de couchage et produits d'hygiène nous sont déposés à titre gratuit par des citoyen·nes, nous permettant ainsi de réduire nos budgets alloués à l'achat de matériel.

De même, nous bénéficions de prêts de locaux à titre gracieux, de dons de véhicules, etc. La valeur de tous ces dons est difficile à évaluer précisément, mais se chiffre en plusieurs centaines de milliers d'euros.

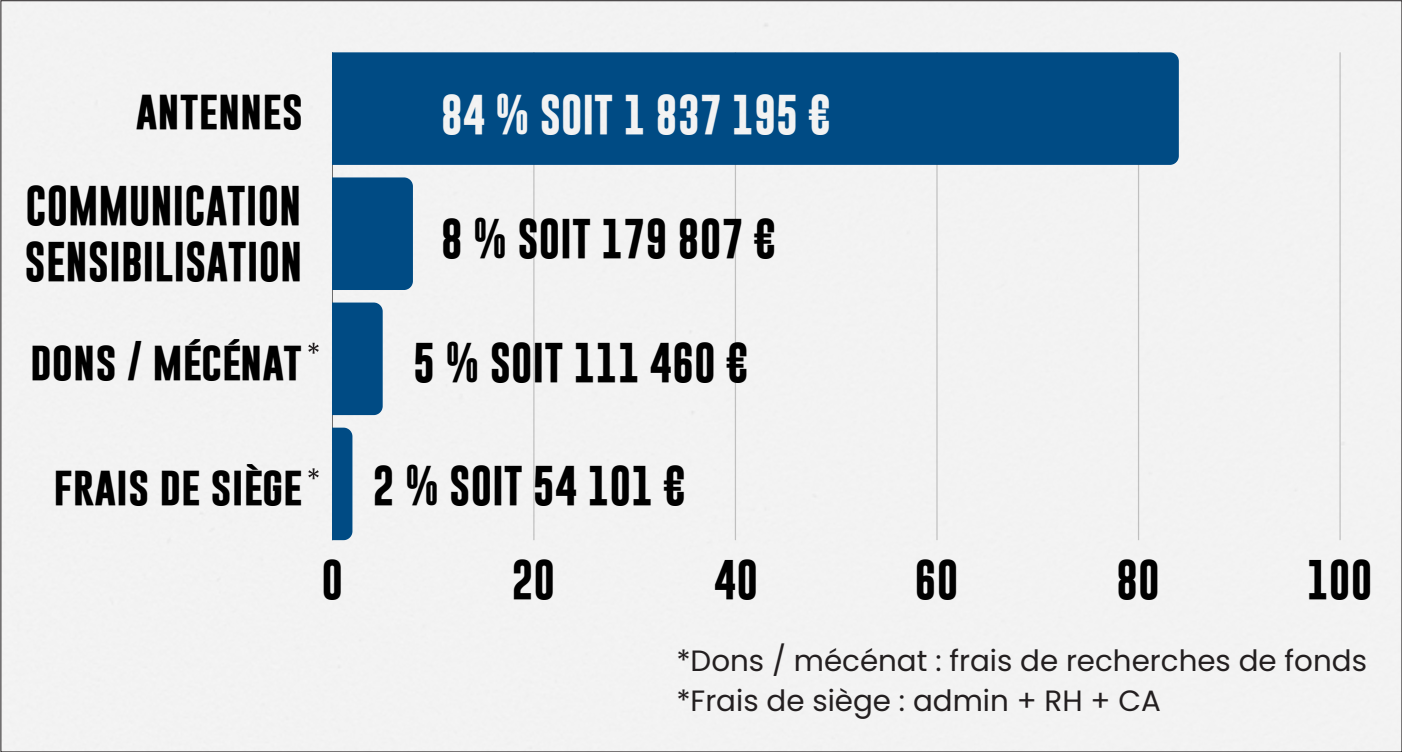
PROPORTION DES SOURCES DE FINANCEMENTS :

TOTAL SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2024 À MARS 2025 :
2 913 351 €

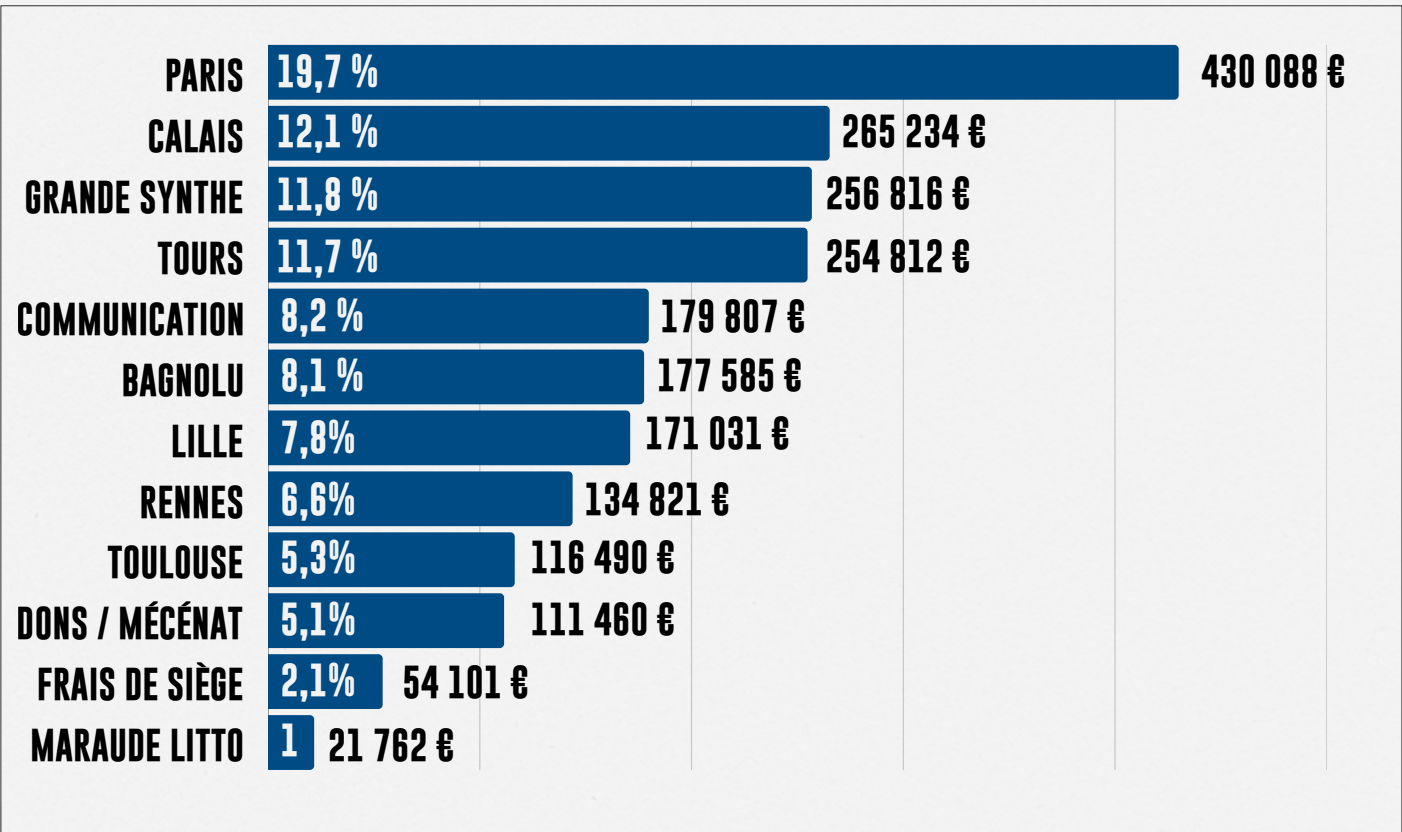


GESTION DES DÉPENSES À UTOPIA 56 :

RÉPARTITION DU BUDGET PAR ANTENNES / PROJETS



DÉTAIL AVEC LES ANTENNES SUR 15 MOIS



I ORIGINE DES DÉPENSES :

Nos dépenses se divisent quant à elles selon les catégories suivantes :

• **La masse salariale et ressources humaines:** de 32 salarié-es en janvier 2024 à 40 salarié-es en mars 2025, les salaires et cotisations sociales, complétés des frais de déplacement, télécoms et autres frais RH des salarié-es, représentent un total de 1 551 739€.

Au 31 mars 2025, le ratio entre les salaires les plus faibles et les plus élevés est de 1 à 1,26, avec des salaires allant de 1 801,80€ brut (SMIC) à 2 280€ brut. Les salaires n’ayant pas évolué depuis 2023 au sein de l’association, un plan d’augmentation est prévu pour 2025. Ce total inclut également les indemnités versées aux volontaires en service civique dans l’association, un total de 49 166€.

Enfin, Utopia 56, en tant qu’association employeuse non assujettie à la TVA, est redevable de la taxe sur les salaires, une taxe calculée sur le brut des salaires versés, à savoir 75 861€ de taxe versée à l’administration fiscale sur les 15 mois d’exercice.

• **Les locaux:** en 2024, nous avons occupé 20 locaux (bureaux, entrepôts, maisons d’accueil pour bénévoles) pour un total de 237 520€ de loyer et charges énergie. Le loyer le plus élevé est celui de la maison des bénévoles à Grande-Synthe (1 9571€/mois), financé au quart par des dons de bénévoles sur place, suivi de notre entrepôt en région parisienne (1 823€/mois) rendu début 2024.

La mise à disposition à l’été 2024 de locaux à Bagnolet, permettant le projet d’hébergement d’urgence de BagnoLhu, a également permis le déménagement des bureaux parisiens et de rendre notre local parisien sur lequel l’association avait une location.

A Lille, un local a été trouvé après plusieurs mois de recherche fin 2024, permettant de réunifier les bureaux et l’espace de stockage de l’antenne. Cependant des travaux d’aménagement sont encore à prévoir dans cet espace afin de travailler dans de meilleures conditions.

- **Les dépenses afférentes aux véhicules**, au total 172 365€, se répartissent comme suit :
- Carburant : 68 567€, soit une moyenne mensuelle de 4 571€ de carburant pour l’ensemble de nos antennes et actions.
 - Achat de véhicules d’occasion : 32 509€.
 - Entretien et réparations : 52 457€, soit une moyenne mensuelle de 3 497€.
 - Amendes : 10 443€ : le montant d’amendes payées par l’association a diminué de moitié en un an. D’une part un effort de sensibilisation a été mené au sein de l’ensemble de l’association afin de s’assurer que les bénévoles ne prennent le volant que s’ils s’en sentent capables ; d’autre part, depuis janvier 2024, une recherche de conducteur.ices est systématiquement faite pour identifier les conducteur.ices fautif.ves et leur adresser les amendes. Cet effort à plusieurs niveaux a permis cette économie financière.

Par ailleurs, nous avons reçu 7 dons de véhicule pour une valeur totale estimée à environ 28 688€, permettant de réduire notre budget d’achat de véhicules.

• **L’hébergement des mineur-es non accompagné-es** : les dépenses pour nos lieux d’accueil se chiffrent à 42 527€.

Ce budget est en décroissance, Utopia 56 Lille n’intervenant plus depuis l’été 2024 dans la maison d’accueil qu’elle avait à Lille et Utopia 56 Tours ayant disposé courant 2024 de lieux exonérés de loyers.

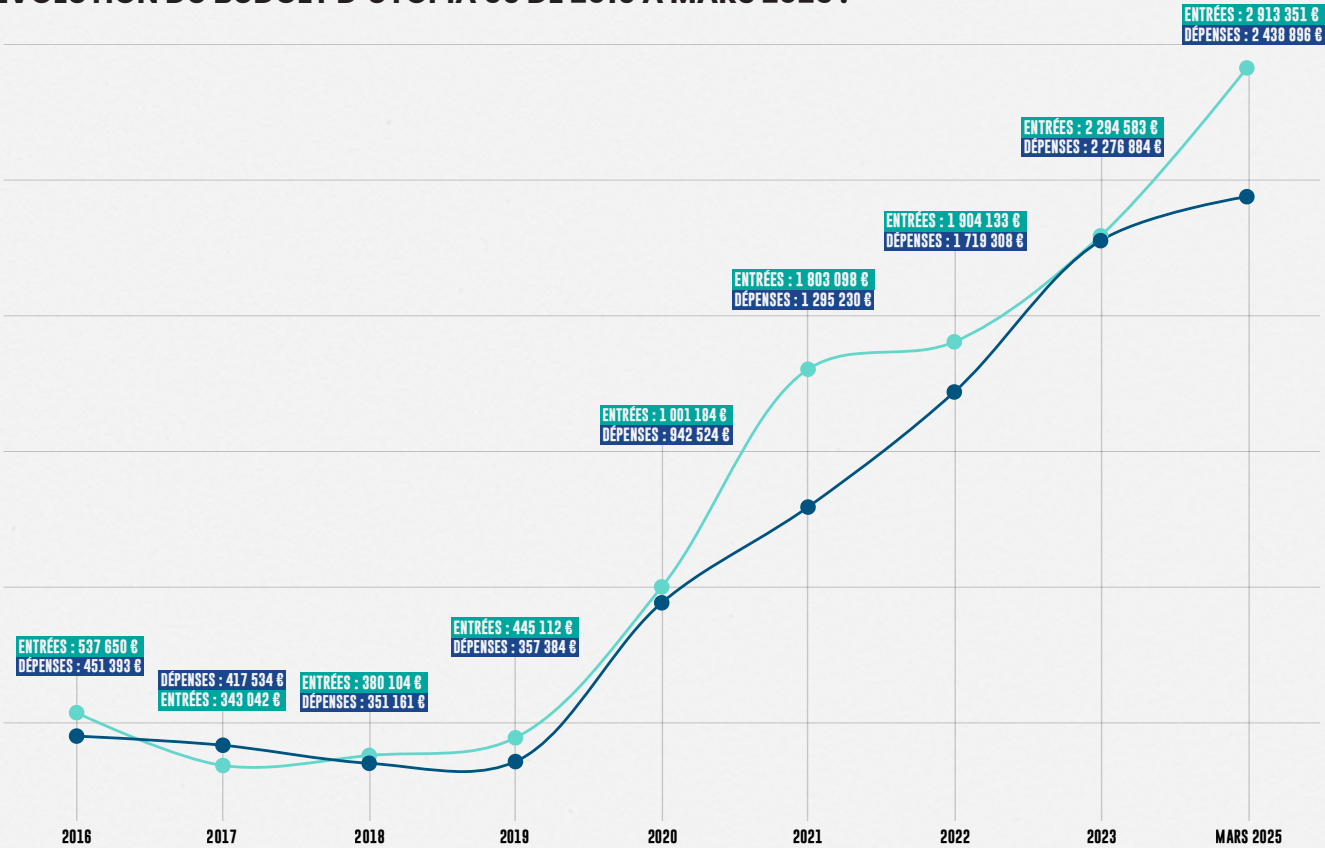
• **L’achat de petit et gros matériel** a coûté 180 650€, incluant 119 2323€ de tentes, couvertures (dont couvertures de survie) et 6 372€ pour la blanchisserie, permettant de nettoyer et redistribuer les couvertures. Le reste se répartit dans l’achat de produits alimentaires pour les maraudes, de vêtements, de télécoms, de frais de bureautique ou de dépannage de tickets de transport pour des personnes exilées.

• **Les frais de prestataires** totalisent 96 605€, comprenant les services extérieurs d’une comptable, d’une gestionnaire paie, d’un expert-comptable et d’un commissaire aux comptes, ainsi que les frais d’assurance, de banque et de poste.

• **Les actions de communication, de plaidoyer et de collecte de dons** de l’association se sont chiffrées (hors salaires) à 75 195€ en 2024, via des impressions de documents, des frais d’événement ou encore des frais de gestion de notre site internet et outils numériques.

• **La formation et bien-être des équipes** (salarié-es, volontaires, stagiaires et bénévoles) représentent 9 574€ de dépenses sur l’exercice, dont plus de moitié pour le financement de séances de psychologues offertes aux bénévoles de l’association.

I ÉVOLUTION DU BUDGET D’UTOPIA 56 DE 2016 À MARS 2025 :



I UNE ANNÉE DE STABILISATION ET DE MAÎTRISE

L'année 2024 a été marquée par une volonté forte de consolider les équilibres financiers d'Utopia 56, après une année 2023 marquée par des ajustements nécessaires. Contrairement aux années précédentes, aucun investissement majeur ou développement d'ampleur n'a été entrepris ; l'association a choisi de se concentrer sur la continuité de ses actions et la stabilisation de son modèle économique.

Dans un contexte encore incertain — inflation persistante, incertitudes sur les financements associatifs dans leur ensemble —, l'objectif principal était de maîtriser les dépenses sans compromettre les missions de terrain. Cette ligne de conduite a été respectée, avec un niveau de dépense global en ligne avec les prévisions initiales, voire inférieur dans certains postes.

Sous réserve de validation des comptes par l'expert-comptable, un excédent budgétaire a pu être dégagé. Ce dernier constitue une respiration bienvenue, et permettra d'aborder 2025 avec davantage de sérénité, voire de relancer certaines dynamiques mises en pause les années précédentes.

I UN FONCTIONNEMENT À L'ÉQUILIBRE : NI CROISSANCE, NI RÉDUCTION

2024 n'a pas été une année d'expansion, mais elle n'a pas non plus été marquée par de nouveaux reculs. Les antennes ont poursuivi leurs actions avec les moyens disponibles, dans un cadre stabilisé. Ce "temps de pause" budgétaire a permis de :

- **maintenir l'essentiel des activités prévues ;**
- **préserver les postes jugés stratégiques.**

I VERS 2025

L'excédent budgétaire enregistré en 2024 contribuera à la réalisation des objectifs définis conjointement par l'équipe de direction et le conseil d'administration. Ces objectifs sont les suivants :

- **pérenniser nos actions opérationnelles**, en poursuivant les efforts engagés pour stabiliser notre situation financière. Dans ce cadre, plusieurs postes seront créés afin de renforcer nos capacités de sensibilisation et de recherche de financements, particulièrement dans un contexte marqué par une baisse générale des ressources allouées aux associations.
- **améliorer les conditions de travail** grâce à la création de nouvelles lignes budgétaires dédiées aux conditions matérielles du travail, ainsi qu'à la revalorisation salariale. L'objectif est de garantir un cadre de travail digne et respectueux des engagements sociaux de l'association.

I UN CONTEXTE DE TENSION SUR LES FINANCEMENTS PRIVÉS

Utopia 56 ne bénéficie d'aucun financement public direct et fonde son modèle économique sur une double stratégie de collecte : d'une part, la générosité du grand public, et d'autre part, le soutien de fondations et fonds de dotation privés. Or, le paysage associatif français connaît actuellement un bouleversement important, marqué par la diminution — voire la suppression — de nombreuses subventions publiques, qui affecte fortement un grand nombre d'acteurs du secteur. Cette évolution a un impact indirect mais réel sur notre association. En effet, de nombreuses structures fragilisées par la perte de financements publics se tournent désormais vers les mêmes fondations que celles sollicitées par Utopia 56. Face à cette pres-

sion accrue, les fondations sont amenées à faire des choix stratégiques, et peuvent décider de rediriger leurs aides vers des associations en situation critique, notamment celles qui, jusque-là, dépendaient exclusivement de fonds publics et n'avaient pas développé de stratégie de mobilisation citoyenne.

Dans ce contexte, malgré des partenariats forts avec des fondations historiquement en soutien d'Utopia 56 et améliorés d'année en année, nous restons vigilants pour 2025. Il existe un risque que certains financements de fondations ne soient pas reconduits, voire supprimés, en raison de la réorientation de leurs priorités.

I CRÉATION DU FOND DE DOTATION TOPOS

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons à diversifier nos modes de financements. L'année 2023 et ses difficultés financières ont accéléré cette réflexion autour d'un autre modèle économique et des orientations à court et moyen terme de l'association. Nous savons que, pour assurer l'équilibre budgétaire de son fonctionnement et garantir les moyens de ses ambitions, Utopia 56 doit diversifier ses ressources.

Par ailleurs, les craintes face au contexte politique de plus en plus hostile aux personnes exilées et aux associations de solidarité

concernent les actions de terrain mais également "hors terrain", c'est-à-dire au niveau administratif et financier.

Pour répondre à ce besoin, nous avons créé un Fonds de Dotation. Un fonds de dotation est une structure juridique, créée par l'article 140 de la loi de modernisation de l'économie. A mi-chemin entre le statut associatif et le statut des Fondations, ils permettent au.à la fondateur.ice de faire une mission d'intérêt général mais aussi de reverser les revenus générés par ce fonds à une association pour qu'elle puisse mener à bien ses actions.

Un fonds de dotation peut recevoir librement toute forme de libéralité :

- les dons manuels (donné librement par un.e particulier.e)
- les donations (actes à titre gratuit devant notaire)
- les legs.

Notre fonds de dotation s'appelle Topos en référence à l'étymologie grecque du terme anglais utopia. Il est formé à partir du grec ancien, dérivé de τόπος (tópos, signifiant « lieu »).

I PERSPECTIVES 2025

I RAISON D'ÊTRE DE L'ASSOCIATION :

En 2025, Utopia 56 réaffirme ses actions autour de deux axes principaux :

- **L'urgence** : nous cherchons à répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes. Ainsi, nous favorisons le travail d'orientation vers les acteur.ices spécialisé.es selon les situations de chacun.e plutôt qu'un suivi individualisé. Cela permet de pouvoir apporter une réponse suffisante au volume grandissant de demandes auxquelles nous faisons face. C'est aussi un moyen de préserver notre valeur centrale de mobilisation citoyenne ouverte à tous.tes, sans nécessité de connaissances préalables.
- **Les mineur.es non accompagné.es** : mission transverse à toutes les antennes de l'association. Nous accompagnons les MNA sur les plans juridique, administratif et de santé durant leur recours pour la reconnaissance de leur minorité. Nous essayons de leur proposer un hébergement.

I REVALORISATION DU TRAVAIL SALARIÉ

En 2025, nous souhaitons investir des dossiers RH structurels pour l'association garantissant de meilleurs conditions de travail pour nos salarié.es :

- accords collectif sur les congés ;
- réélection d'un CSE ;
- augmentation des salaires selon stratégie pluriannuelle.

I ÊTRE LANCEUR.SES D'ALERTE TOUT EN PROPOSANT DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT AUX PLUS VULNÉRABLES :

- **Proposer des solutions d'hébergement aux personnes les plus vulnérables :** renforcer et développer le modèle des LHUA déjà ouverts par notre association qui permettent d'héberger les publics les plus vulnérables (familles, femmes seules et avec enfants, femmes enceintes, jeunes filles...) à des coûts réduits.
- **Visibiliser ces lieux pour qu'ils puissent être multipliés partout en France :** rendre visible les solutions simples à mettre en place et protégeant les gens des risques nombreux de la survie à la rue.
- **Renforcer la sensibilisation du grand public dans la période pré-électorale:** depuis quelques années, nous voyons une nette montée des discours d'extrême-droite particulièrement violents à l'encontre des personnes exilées. Ces idées sont d'autant plus relayées sur le plan politico-médiatique à l'approche de périodes électorales. Ainsi, avec pour horizon les élections municipales de 2026 et surtout les présidentielles de 2027, nous allons augmenter nos actions de sensibilisation du grand public. Cela passe tant par des temps de rencontre que par un positionnement de lanceur.ses d'alerte sur les réseaux sociaux et dans les médias.
- **Permettre un travail inter-acteur.ices sur le traitement politico-médiatique de la thématique des migrations :** dans la continuité du point précédent et conscient.es de l'impact décuplé de nos mobilisations lorsqu'elles sont réalisées à plusieurs acteur.ices, nous ambitionnons de lancer un groupe de travail pour créer un discours politico-médiatique différent du principal autour de la question des migrations.
- **Renforcer la collecte des données et leur sécurisation :** pour appuyer notre plaidoyer, nous utilisons les nombreuses données collectées par nos équipes chaque jour sur le terrain. Cependant, nous avons encore à gagner en rigueur dans nos processus de récolte de données afin d'accéder à un niveau de précision supérieur. Nous avons également à réfléchir et à nous former sur les sujets de sécurisation des données notamment nominatives.

I STABILITÉ FINANCIÈRE

Les difficultés financières rencontrées fin décembre 2023 ont été surmontées mais nous ont permis de tirer des enseignements et de la nécessité de diversifier nos sources de financements pour renforcer notre stabilité financière. C'est donc dans cette optique que nous allons lancer un fonds de dotation (TOPOS) relié à l'association.

Nous souhaitons aussi renforcer notre lien avec les influenceur.ses dont les audiences très larges offrent des canaux de sensibilisation mais aussi de levée de fonds importants.



I LEXIQUE

Les mots ont un sens. C'est la raison pour laquelle nous préférons parler de personnes exilées ou de personnes migrantes, plutôt que d'exilés ou de migrants. Ce choix de langage afin de ne pas réduire ces personnes à leur situation, d'insister sur le caractère temporaire de leur condition et de rappeler ce qui nous unit : notre commune humanité.

Migrant·e : toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer. (ex : un·e étudiant·e étrangè·e est aussi un·e migrant·e!)

Demandeur·se d'Asile : Statut juridique d'une personne qui a fui son pays parce qu'elle y a subi des persécutions ou craint d'en subir, et qui sollicite la protection des autorités françaises. Sa demande est en cours d'examen par l'OFPRA ou la CNDA.

Réfugié·e : personne ayant acquis ce statut suite à l'acceptation de sa demande d'asile, conformément à la convention de Genève, et cela, pour une durée de 10 ans renouvelable.

Exilé·e : personne qui a fui son pays parce qu'elle y a subi des persécutions ou craint d'en subir.

Débouté·e : personne demandeuse d'asile dont la demande a été rejetée par la CNDA, iel perd son droit au séjour (sans-papier).

Dubliné·e : personne dont les empreintes ont été prises dans un autre pays de l'UE, faisant de ce dernier le seul État responsable de sa demande d'asile. Pour que sa demande soit traitée, la personne doit retourner dans cet État.

Protection subsidiaire : protection internationale fournie à une personne demandeuse d'asile qui ne répond pas aux critères pour devenir réfugiée.

MNA : Dans ce rapport d'activité, lorsque nous utilisons l'acronyme MNA (Mineur·es Non Accompagné·es) nous désignerons la plupart du temps des jeunes exilé·es dont la minorité à été contestée par les services de l'État (services des conseils départementaux), et qui décident de faire un recours judiciaire devant le juge des enfants, afin de prouver leur minorité.

À Utopia 56, nous revendiquons la présomption de minorité, nous alignant sur la position du comité des droits de l'enfance de l'ONU, qui considère que la personne devrait être traitée comme un enfant, et demeurer protégée par les services d'aide à l'enfance, durant tout le processus d'établissement de l'âge, et donc durant la procédure de recours.

I ACRONYMES

AME : Aide Médicale d'État

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeur·ses d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Examen des Situations administratives

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CRA : Centre de Rétention Administrative

DDD : Défenseur·e Des Droits

DEETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

FRONTEX : Agence de L'UE de garde frontières et de garde-côtes

IGGN : Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale

IGPN : Inspection Générale de la Police Nationale

IRTF : Interdiction de Retour sur le Territoire Français

LHUA : Lieu d'Hébergement d'Urgence Alternatif

MIE : Mineur·e Isolé·e Étranger·ère (ancien terme)

MNA : Mineur·e Non Accompagné·e

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PAF : Police Aux Frontières

PASS : Permanence d'Accès au Soins de Santé

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

TA : Tribunal Administratif

Utopia56

Mobilisation pour les exilé.e.s

Plus d'informations sur : www.utopia56.org

Design graphique & photographies
(sauf mentions contraires) : Félix Vanderdonckt